



Cahier du Congrès des 19 et 20 septembre 2015 de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Version finale du 18 septembre 2015

Lieu

Collège Maisonneuve

Veillez prendre note que dû aux travaux sur la rue Sherbrooke, l'entrée du stationnement P3 n'est pas accessible pour la fin de semaine du 19 et 20 septembre. Vous pouvez utiliser les accès de la rue Bourbonnière ou Nicolet. Pour accéder au stationnement P1 par la rue Nicolet, vous devez emprunter la rue Hochelaga et tourner sur la rue Nicolet en direction de la rue Sherbrooke (sens inverse, mais toléré à cause des travaux).

Heure

Début du Congrès : samedi matin à 9H00

Frais de participation

14\$/personne (*prix à titre indicatif seulement*)

Documents utiles pour le Congrès (disponible sur www.asse-solidarite.qc.ca) :

- Procès-verbal et résumé des mandats du Congrès des 25 et 26 avril 2015
 - Statuts et règlements de l'ASSÉ (version du 26 et 27 avril 2014)
- Code des règles de procédures de l'ASSÉ (version du 22 et 23 février 2014)
 - Petit livre mauve de l'ASSÉ (version du 24 octobre 2013)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :

2065, Parthenais B.P. 383
Montréal, Québec H2K 3T1
Tel : 514-390-0110
Fax : 514-390-8415
www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR	5
TEXTES DE RÉFLEXION.....	6
LE PIRE EST À VENIR	6
TEXTE DE RÉFLEXION SUR LES INSTANCES INTERMÉDIAIRES	11
RÉPONSE À LA PROPOSITION 4.2.3.....	15
LETTRES DE CANDIDATURE.....	18
CANDIDATURE DE LINA HECKENAST AU COMITÉ INFORMATION DE L'ASSÉ	18
CANDIDATURE DE ÉLISABETH BÉFORT-DOUCET AU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ	19
CANDIDATURE DE LOU MANUEL ARSENAULT AU COMITÉ MOBILISATION DE L'ASSÉ.....	20
INTENTION DE CANDIDATURE D'HIND FAZAZI AU POSTE DE PORTE- PAROLE DE L'ASSÉ	21
INTENTION DE CANDIDATURE DE FRÉDÉRIK DESBIENS AU POSTE DE PORTE-PAROLE DE L'ASSÉ	22
CANDIDATURE DE MARIE-PIER LAUZON AU COMITÉ INFORMATION DE L'ASSÉ	23
CANDIDATURE DE VINCENT BOISSONNEAULT AU COMITÉ À LA MOBILISATION DE L'ASSÉ.....	25
INTENTION DE CANDIDATURE D'EMANUEL GUAY AU POSTE D'ATTACHÉ DE PRESSE AU COMITÉ AD HOC MÉDIAS.....	26
CANDIDATURE DE LAURA MARTIN POUR LE COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ...	27
CANDIDATURE DE ROSALIE ROSE POUR LE COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES DE L'ASSÉ.....	28
CANDIDATURE DE LÉNY PAINCHAUD AU COMITÉ MOBILISATION DE L'ASSÉ	29
CANDIDATURE DE NOËL BROUILLETTE AU COMITÉ MOBILISATION DE L'ASSÉ	30
INTENTION DE CANDIDATURE DE JONATHAN BÉDARD AU COMITÉ AD HOC MAINTIEN ET ÉLARGISSEMENT DE LA GRÈVE.....	31
INTENTION DE CANDIDATURE DE PIER-YVES CHAMPAGNE AU COMITÉ AD HOC MAINTIEN ET ÉLARGISSEMENT DE LA GRÈVE.....	32
LETTRES DE DÉMISSION	32
DÉMISSION DE SOPHIE RIOUX, SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ	32

DÉMISSION DE MISSILA IZZA, SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS DE L'ASSÉ	33
BILANS	35
BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF : MAI 2015	35
BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF : JUIN 2015	37
BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF : JUILLET 2015	39
BILAN MENSUEL DE CONSEIL EXÉCUTIF : AOÛT 2015	40
BILAN ESTIVAL DU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ.....	42
BILAN DU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES (CRAA) DE L'ASSÉ.....	43
BILAN ESTIVAL DU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ.....	45
BILAN DU COMITÉ À LA MOBILISATION DE L'ASSÉ	46
BILAN DU COMITÉ À LA FORMATION	47
BILAN DU COMITÉ JOURNAL DE L'ASSÉ	48
PROPOSITIONS	49
1.0. OUVERTURE.....	49
2.0. PROCÉDURES.....	49
3.0. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	49
4.0. BILANS	49
5.0. TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION	49
6.0. FINANCES	52
7.0. PLAN D'ACTION	53
8.0. ÉLECTIONS	54
9.0. FEMMES	54
10.0. REVENDICATIONS	54
11.0. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION.....	55
12.0. VARIA	55
13.0. FERMETURE	55
ANNEXES	56
ANNEXE I : ÉTATS FINANCIERS 2013-2014.....	56

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- 1.0. Ouverture**
- 2.0. Procédures**
- 3.0. Accueil des nouveaux membres**
- 4.0. Bilans**
- 5.0. Traitement des avis de motion**
- 6.0. Finances**
- 7.0. Plan d'action**
- 8.0. Élections**
- 9.0. Femmes**
- 10.0. Revendications**
- 11.0. Dépôt des avis de motion**
- 12.0. Varia**
- 13.0. Fermeture**

TEXTES DE RÉFLEXION

LE PIRE EST À VENIR

Texte de réflexion sur le rapport Demers

Par le Comité de Recherche et Affaires Académiques de l'ASSÉ, année 2014-2015

Déposé en juin 2014, le rapport Demers sur l'offre de formation collégiale aura fait couler beaucoup d'encre. Issu du Sommet sur l'éducation, le rapport avait pour mandat d'étudier l'avenir des programmes au cégep, ainsi que les règles de financement et de gouvernance de ces programmes. De nombreux départements de professeur-e-s au collégial se sont organisés pour dénoncer les recommandations de ce rapport et réaffirmer leur souveraineté et l'importance de la formation générale au cégep. Depuis, l'attention médiatique s'est moins portée sur le rapport, mais toutefois, le rapport continue à faire des remous. En effet, un groupe de travail gouvernemental dirigé par Nicole Rouiller, ancienne directrice générale du cégep de Marie-Victorin, Daniel Marcotte, ancien directeur général du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, et Lyne Boileau, ancienne directrice du cégep André-Grasset, a été formé pour voir comment appliquer les recommandations du rapport Demers.

Le présent texte de réflexion a pour objectif de fournir un résumé critique du rapport Demers. Nous souhaitons qu'il soit distribué à tous et toutes les membres afin qu'il puisse être amené en assemblée générale et que des positions soient prises spécifiquement contre le rapport. Bien entendu, ce sont les membres de l'ASSÉ qui décideront quelle position l'ASSÉ adoptera spécifiquement contre le rapport.

Toutefois, en nous fiant sur nos mandats passés, notamment ceux contre les processus d'assurance-qualité, et sur les principes fondamentaux de l'ASSÉ d'accessibilité et de gratuité, d'autogestion des établissements d'éducation supérieure et d'éducation libre de toute ingérence du privé, nous avons jugé que nous avons toute la légitimité nécessaire pour critiquer le rapport Demers. En effet, suivant le rapport, nous croyons que le pire est à venir : si toutes les recommandations devaient être adoptées comme telles, nous ferions face à une réforme sans précédent de l'éducation supérieure qui arrimerait totalement le réseau des cégeps aux intérêts du privé. En fait, si toutes les recommandations devaient être adoptées, le réseau des collèges disparaîtrait sans aucun doute sauf le nom de cégep.

Le CRAA avait reçu d'un précédent Congrès le mandat de s'attarder sur des enjeux pédagogiques. Nous n'avons pas pu réaliser pleinement ce mandat cette année pour de nombreuses raisons, notamment à cause de notre implication à la grève étudiante. Toutefois, ce texte de réflexion se veut aussi pour nous un alignement sur ce mandat : une partie de notre critique s'attarde sur la formation générale au collégial et sur les modifications recommandées aux différents diplômes collégiaux. Sinon, le rapport prend la forme de 23 recommandations suivies de cinq sections les détaillant.

Contexte

Le rapport Demers s'appuie sur le constat du vieillissement de la population et de la réduction de la population étudiante des régions. En fait, en contexte d'austérité budgétaire, le rapport Demers pose les deux questions suivantes :

-Comment maintenir une population étudiante dans les cégeps en région afin que ces derniers puissent rester ouverts ?

-En contexte d'austérité, comment les cégeps peuvent-ils être mobilisés afin de participer à l'exercice de compressions d'austérité et à la relance économique alors que la population étudiante des cégeps en région devrait réduire au cours des prochaines années ?

Essentiellement, la solution proposée par le rapport sera de transformer le réseau des cégeps en instituts techniques et professionnels au diapason des demandes du marché de l'emploi. Des modifications de gouvernance et de financement sont proposées afin d'autonomiser chaque cégep, mais aussi pour les rendre plus dépendants du financement privé et des exigences du marché.

De plus, afin de maintenir la viabilité de la formation collégiale, le rapport recommande l'application de mesures de gouvernance inspirée de processus d'assurance-qualité et du paradigme de la Nouvelle gestion publique. Le but des réformes serait de rationaliser le réseau des cégeps afin d'optimiser la formation et d'accroître l'offre de programmes techniques et professionnels.

Finalement, ce projet a d'importantes répercussions d'ordre pédagogique. Le rapport Demers ne considère l'éducation que seulement à l'aune de la formation professionnelle renvoyant dès lors directement à des considérations carriéristes et aux intérêts du marché de l'emploi. Autrement dit, les cégeps doivent fournir une formation au diapason des demandes du marché de l'emploi et à une clientèle désireuse d'investir dans son capital ressource. Le rapport recommande explicitement de niveler les exigences et de créer de nouveaux diplômes professionnels qui évitent la formation générale, l'objectif étant d'accélérer et de faciliter au maximum la diplomation.

La fausse décentralisation : intégration profonde des demandes du marché de l'emploi dans l'administration des cégeps et dans le contenu des programmes d'étude

Le rapport Demers vante l'importance de l'autonomisation des cégeps. L'objectif de cette autonomisation serait de : 1) rendre plus performants les cégeps et augmenter la diplomation ; 2) mieux contrôler les dépenses des cégeps afin de garantir leur rentabilité. Pour y arriver, le rapport recommande d'assujettir le fonctionnement des cégeps au besoin du marché de l'emploi et de soumettre son fonctionnement à des normes d'assurance-qualité afin que ceux-ci fonctionnent de manière optimale. En d'autres mots, les cégeps devraient offrir des programmes techniques centrés sur les

besoins des entreprises privées des mêmes régions et seraient évalués en fonction de leur productivité, c'est-à-dire de leur capacité à fournir un relèvement de professionnels qualifiés. Toutefois, en nous appuyant sur les principes fondamentaux de l'ASSÉ, nous critiquons cette apparence de décentralisation. Bien que le rapport propose de rendre plus indépendants les cégeps, il introduit aussi des modifications financières qui lient les cégeps à des intérêts privés, les départements professoraux auraient moins d'indépendance et le financement des cégeps serait redevable à des processus d'évaluation de la performance des cégeps. Autrement dit, la décentralisation proposée par le rapport Demers aurait en fait comme conséquences d'arrimer les cégeps aux exigences du marché de l'emploi, ce qui est tout le contraire des principes de l'ASSÉ.

Nivèlement vers le bas de la formation

Le rapport Demers est extrêmement condescendant et biaisé dans son traitement de la formation collégiale. Celle-ci n'est considérée qu'en fonction de l'emploi, réduisant les aspirations des étudiant-e-s à avoir le plus rapidement possible un emploi. L'éducation est décrite comme un délai et un frein à l'accès au marché, et comme un investissement qui doit être le plus profitable aux étudiant-e-s. À cet égard, le rapport Demers amène de nombreuses positions qui auraient un impact significatif sur le contenu de la formation. Afin que tous les cégeps soient performants et productifs, les cours seraient soumis à des processus d'évaluation de leur pertinence et de leur viabilité.

L'autonomie des départements professoraux est remise en question : les professeur-e-s sont réduits-e-s à des guichets automatiques de formation et leur enseignement serait déterminé par des exigences dictées par le privé.

De plus, la formation générale est critiquée comme étant un boulet qui ne serait plus en phase avec notre époque actuelle. Le rapport Demers propose donc de remplacer cette formation par une formation souple de plusieurs cours où les étudiant-e-s pourraient choisir ses cours obtenir des compétences génériques universelles recherchées dans le marché de l'emploi. Bien que nous n'ayons rien à redire contre le fait qu'on puisse choisir nos cours, nous dénonçons cependant les recommandations du rapport Demers qui conçoivent les étudiant-e-s comme des clients et des clientes, et qui modifient en conséquence les cégeps.

Le rapport propose aussi l'abolition de l'Épreuve uniforme de français, défendant qu'elle empêcherait trop de gens de réussir leurs études. Mais selon leur propre chiffre, seulement 15% des étudiant-e-s échoueraient leur première EUF... D'ailleurs, le rapport recommande de dissoudre les devis nationaux : ces devis établissent les objectifs généraux que chaque programme doit réaliser (lire et commenter un texte, tenir une argumentation critique, par exemple). Les cégeps auraient le droit d'établir leur propre devis, mais en fait, ces devis devraient être institués en fonction des besoins des entreprises privées.

Finalement, le rapport Demers recommande d'augmenter la création d'Attestation d'études collégiales (AEC), un diplôme technique sans formation générale que l'ASSÉ

dénonce, et recommande aussi de créer des Diplômes d'études collégiales (DEC) par cumul d'AEC.

En fait, tout ce projet témoigne d'un biais explicite en faveur de la pédagogie de l'approche par compétence : l'éducation correspondrait en fait à l'acquisition de compétences spécifiques à chaque discipline. Nous nous appuyons notamment sur le travail de Normand Baillargeon, professeur en pédagogie à l'UQAM, pour déployer notre critique : une telle conception de la pédagogie va de pair avec la marchandisation de l'éducation, car on y conçoit l'éducation comme étant l'acquisition de compétences qui viendraient s'ajouter au CV de tous et de toutes pour réussir dans la vie. Pas étonnant alors que le rapport Demers mettant l'accent sur le libre-choix des étudiant-e-s et l'approche par projet où l'étudiant-e fait les choix qu'ils et elles jugent les meilleurs pour sa formation et où le professeur est réduit à une sorte de distributeur à service.

Refonte financière : les cégeps deviennent des PME

Le rapport Demers introduit plusieurs recommandations extrêmement controversées qui modifieraient le financement des cégeps. Les plus importantes d'entre elles sont : 1) d'introduire un financement par projet ; 2) de financer les programmes en fonction de la capacité des cégeps à attirer des étudiants étrangers et des étudiantes étrangères ; et 3) de financer les cégeps qui offriraient des programmes demandés par le marché de l'emploi. Ces réformes ont pour conséquences de complètement assujettir les cégeps au privé. Le financement des cégeps ne serait octroyé que si et seulement si ces derniers réalisent des projets rentables et ayant des retombées quantifiables positives, et une véritable compétition entre les cégeps seraient entretenues pour obtenir le plus d'inscrits étrangers et d'inscrites étrangères. De plus, afin de bien distribuer le financement afin que les cégeps soient rentables et productifs, le rapport Demers défend explicitement de donner une plus grande marge de manœuvre à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), le grand organisme québécois chargé de promouvoir l'implantation de normes d'assurance-qualité dans les cégeps. En fait, la CEEC aurait dorénavant le rôle d'évaluer la viabilité, la pertinence et le fonctionnement des cégeps. Ce genre de proposition est en fait en complète contradiction avec l'idée d'autonomisation des cégeps : cela montre, à notre avis, que le but du rapport Demers est de soumettre l'éducation collégiale aux besoins du marché.

Conclusion

Le rapport Demers jette donc le ton : le gouvernement a la volonté claire de détruire le réseau des cégeps et de les transformer complètement afin de les mettre à profit au service de la croissance économique et de l'austérité budgétaire : avec peu de moyens, on s'assurera que l'éducation soit utile et qu'elle profite à la croissance économique. Cela se fait toutefois au détriment des professeur-e-s, de leur autonomie et de leur intelligence, et des étudiant-e-s : ils et elles ne sont pas des étudiants et des étudiantes, mais des clients et des clientes qui cherchent à investir dans leur capital humain. En d'autres termes, l'éducation n'en est plus une : elle devient une formation.

Pourquoi l'État devrait-il se charger de former les prochains travailleurs et les prochaines travailleuses ? Et surtout, pourquoi cela devrait-il mener au saccage de l'éducation, à la dissolution de sa portée humaniste et critique ? La citoyenneté se réduit-elle à avoir les compétences pour avoir un emploi ?

Selon les quelques informations dont nous disposons, le gouvernement tenterait d'appliquer ces réformes aux alentours de 2018 : il pourrait très bien en fait en faire un enjeu électoral afin de nuire à un éventuel mouvement de contestation sociale contre des réformes inspirées du rapport Demers. À ce titre, nous croyons que l'ASSÉ doit prendre rapidement position contre ce rapport (ainsi que contre le rapport sur le financement des universités, nous nous attarderons sur ce rapport bientôt). En fonction des principes de l'ASSÉ et de ses mandats, nous jugeons que nous devons déjà travailler sur notre discours et nos arguments, car, à l'instar de 2012 où nous savions déjà en 2010 qu'une hausse allait venir, nous bénéficions aujourd'hui d'une fenêtre semblable.

TEXTE DE RÉFLEXION SUR LES INSTANCES INTERMÉDIAIRES

*Par le Conseil exécutif
(Déposé le 25 août 2015)*

Les structures de l'ASSÉ ont comme but principal de nous permettre de nous organiser sur des bases qui nous ressemblent. Elles sont un moyen que nous prenons pour mettre en pratique nos principes d'action. En ce sens, notre structure se démarque des autres grâce à nos fondements de démocratie directe et de syndicalisme de combat. On peut voir qu'elle a donc deux grandes fonctions :

1. Assurer que l'organisation soit sous le contrôle direct de ses membres autant que possible
2. Rendre l'ASSÉ fonctionnelle et ainsi, avoir la capacité de créer une mobilisation de masse.

Afin que l'instance intermédiaire puisse remplir adéquatement ces fonctions, il est judicieux de se poser les questions suivantes :

1. Quelle est la meilleure façon pour les Comités et les Conseils de se coordonner pour appliquer les mandats de Congrès?
2. Comment impliquer les associations locales dans l'application de ces mandats?
3. Est-ce que l'instance intermédiaire, soit celle qui décide entre les Congrès, est le moyen idéal pour favoriser cette implication?

Avoir une instance intermédiaire capable de remplir ces fonctions est tout un défi. L'ASSÉ regroupe en effet des associations étudiantes aux réalités multiples, notamment lorsqu'il est question des capacités de mobilisation et des façons de s'organiser. Entre cégeps et universités, Montréal, Québec et les villes plus éloignées, les modules et les facultés, les dynamiques peuvent être différentes.

Dans ces circonstances, comment réussir à conjuguer nos objectifs et notre capacité commune à les atteindre? Cette question est constante, mais elle se pose concrètement pour l'instance intermédiaire, c'est-à-dire l'instance de prise de décision entre les Congrès. En effet, nous sommes passé-e-s du Conseil de Coordination (le CoCo) au Conseil Central (le CC) pour favoriser une structure plus démocratique. Force est d'admettre que cela n'a pas eu les effets voulus. C'est pourquoi nous vous présentons un avis de motion pour créer un "CoCo réformé", soit le Conseil de Coordination adapté aux critiques qui lui étaient adressées.

PROBLÉMATIQUES DU CONSEIL CENTRAL

Participation

Le principal problème du CC est la difficulté à avoir quorum. Depuis sa création, le CC a été convoqué dix fois. Dans la majorité des cas, l'ouverture a été fortement tardive et la levée a été précipitée par manque de quorum. Pourtant, ce n'est pas par manque de convocation ou par distance géographique. Les avis de convocation des CC étaient diffusés sur la liste de courriels ASSÉ-SUPPORT et sur le site Web, et les exécutifs locaux étaient contactés. De plus, l'instance s'est tenue à Montréal, où sont concentrées la

majorité des associations membres, et les associations hors-Montréal avaient la possibilité d'y assister via vidéoconférence. Qu'est-ce qui explique donc ce manque de participation? Nous voyons deux raisons principales.

La première est la charge de travail des militantes locales et des militants locaux. En effet, il arrive souvent qu'il s'agisse des mêmes personnes des associations locales qui assistent aux événements de l'ASSÉ : Congrès, camps de formation, Conseils régionaux, et bientôt le Congrès femmes. À cela s'ajoute les autres instances possibles ainsi que toutes autres tâches locales. Face à une charge de travail élevée, il est compréhensible que certaines militantes et certains militants priorisent certaines instances.

Cela nous amène à la deuxième raison, qui est le possible manque d'intérêt des militantes locales et militants locaux envers l'instance. En effet, les décisions prises en CC sont principalement logistiques et ne peuvent remettre en question les décisions prises en Congrès, mais peuvent seulement les détailler. En conséquence, la grande majorité des propositions et des interventions en CC provenaient des personnes élues sur les Comités et du Conseil exécutif, et non des délégations locales ayant droit de vote. Lors des seuls moments où cela n'a pas été le cas, les débats tournaient autour de décisions plus politiques qui auraient, dès lors, pu être discutées en Congrès.

Vidéoconférence

La question de la participation via vidéoconférence est une question complexe. D'un côté, elle peut favoriser la participation des militantes et des militants hors-Montréal. En effet, elle nécessite moins de dépenses, de temps et de logistique que la participation sur place. Étant donné la fréquence des CC, cela a permis à plusieurs associations hors-Montréal de participer, et donc, d'avoir quorum.

Toutefois, il s'agit d'un couteau à double tranchant. En effet, il a été constaté que cela crée une instance à deux vitesses qui exclue les délégations présentes virtuellement de celles présentes physiquement. Ainsi, il est moins facile de prendre des tours de parole pour les délégué-e-s hors-Montréal, et ceux-ci peuvent être mal entendus par les délégué-e-s sur place. De plus, on ne peut pas ignorer le fait que la présence de ces délégué-e-s repose uniquement sur des contingences logistiques telles que la connexion internet ou la qualité du matériel audiovisuel des deux côtés.

La participation aux instances à distance a été une critique adressée aux fédérations étudiantes, pour la simple raison que les délégué-e-s ne sont pas autant partie prenante aux débats que lorsque présentes et présents physiquement. Étant une organisation ayant des membres tout autour du Québec, la vidéoconférence reste un outil non-négligeable à l'ASSÉ. Par contre, faire dépendre une partie du quorum sur la présence à distance de plusieurs associations, comme est le cas du CC, peut être problématique.

Redevabilité

Il existe encore un flou entourant la nature du Conseil Central. Est-ce un lieu de décision politique? Un lieu de discussion et d'échange entre les comités et les associations locales? Une instance purement logistique? Initialement, l'instance a été réfléchi pour

mettre à exécution des mandats politiques votés en Congrès, et dont les détails auraient inutilement alourdi l'instance. Par exemple, quelle sera la maquette du journal? Qui confectionnera la bannière de tête d'une manifestation? Comment va-t-on gérer une tournée de mobilisation et d'information conjointe avec un groupe externe? Doit-on financer ou non un projet de capsules vidéo contre l'austérité?

Il existe visiblement des divergences dans les façons de faire des délégations locales quant à leur redevabilité. Bien entendu, ces divergences existaient préalablement à la création du CC. Cependant, elles ont un impact majeur dans une instance qui se veut avant tout logistique, et non de prise de décision politique. Selon les Statuts et règlements de l'ASSÉ, le CC - composé des associations membres et de l'équipe élue - est redevable au Congrès. Il se doit donc de respecter les mandats du Congrès et non de les remettre en question. Seulement, un malaise semble quand même régner au sein de plusieurs délégations : doivent-elles être mandatées par leurs membres pour appuyer des propositions spécifiques? Selon les différentes pratiques de démocratie directe interne, certaines affirment que oui, d'autres que non. Devant l'indécision grandissante concernant l'attitude à adopter pour voter en instance, la meilleure solution nous semble être de se doter d'une instance intermédiaire dédiée principalement à la coordination de l'équipe nationale.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Le Conseil de Coordination réformé

Le CoCo réformé aurait plusieurs avantages, alliant les aspects positifs du CoCo original et du Conseil Central. En effet, les associations membres figurent dans la composition du CoCo réformé, ce qui leur permet d'apporter des propositions au CoCo et de s'impliquer dans le travail de coordination si elles le désirent, le fait qu'elles ne comptent pas dans le quorum permet justement de régler la difficulté principale du CC. Cela permet tout de même une meilleure participation des associations étudiantes, notamment des associations hors-Montréal et les Conseils régionaux, entre les Congrès. De plus, le CoCo réformé offrirait un espace de discussion et de coordination entre les comités de l'ASSÉ, permettant ainsi une meilleure communication interne et une application plus efficace des mandats du Congrès par l'équipe nationale.

Autres moyens à entreprendre

Pour s'assurer que le CoCo soit ouvert à la participation des militantes locales et des militants locaux, deux mesures seraient à appliquer : la diffusion avis de convocation, les documents préparatoires et les procès-verbaux sur ASSÉ-SUPPORT et sur le site internet, et la diversification des lieux où se tient le CoCo.

D'autres moyens peuvent être pris afin de permettre un meilleur suivi du travail des comités et du Conseil exécutif et afin de favoriser l'implication des militantes locales et des militants locaux : continuer à diffuser régulièrement des bilans écrits du Conseil exécutif sur ASSÉ-SUPPORT et d'effectuer des appels hebdomadaires aux associations membres. Une répartition plus claire des mandats entre Congrès et CoCo serait également de mise, ainsi que la mise en place de politiques pour encadrer le travail des

comités et du Conseil exécutif, un effort supplémentaire pour implication des militantes et des militants hors-Montréal sur l'équipe nationale, et un lien constant avec les Conseils régionaux. L'objectif de toutes ses mesures, bien évidemment, est de favoriser une plus grande participation de l'ensemble des membres, en plus de l'équipe nationale, au travail quotidien de mobilisation et d'organisation politique.

On ne peut nier le fait que la démocratisation permanente de nos structures représente une charge de travail supplémentaire. Comme organisation, c'est un choix que nous avons fait et que nous continuons de faire. Cependant, comme dit plus tôt, la façon de mettre ce choix en pratique doit être à la mesure de nos capacités. Nous constatons aujourd'hui que le CC n'a pas permis la démocratisation escomptée. En effet, une instance qui n'a pas lieu par manque de quorum ne peut que nuire aux objectifs de transparence, car les décisions doivent être prises en instances plus restreintes que les instances intermédiaires, soit en réunions de Comités ou du Conseil exécutif, gâchant de ce fait la raison d'être principale du Conseil Central.

RÉPONSE À LA PROPOSITION 4.2.3

*Par Laurent Hotte, Alexandre Lamont, Thierry Beauvais Gentile, Chanel Fortin
(Déposé le 14 septembre 2015)*

Le présent texte se veut être une réponse à la récente proposition 4.2.3 en vue du congrès du 19 et 20 septembre 2015 concernant le remplacement du Conseil Central (CC) par une version révisée de sa forme précédente, soit le Conseil de Coordination réformé (CoCo réformé) et du texte de réflexion qui l'accompagne.

Au sujet du CC, on nous dit que son apparition était nécessaire pour intégrer les associations locales au travail des comités et conseils nationaux. Dans les faits, la plus grande critique adressée au CoCo était son manque de transparence et l'adoption de certaines propositions parfois politiques. Maintenant qu'on nous propose de revenir à cette instance, il est primordial de trouver des mécanismes concrets pour enrayer le problème.

Un problème récurrent du milieu militant étudiant est que la rapidité avec laquelle les militant-es viennent et vont peut les dépourvoir des références historiques pour juger les situations actuelles. Afin d'éviter de répéter certaines erreurs du passé, il est pertinent, dans un contexte où l'on tente de refaçonner le Conseil Central, de revenir aux raisons qui ont poussé à sa création. Initialement, l'idée d'une instance intermédiaire avait comme objectif d'arrimer les décisions du congrès aux réalités des différents comités de l'ASSÉ. À notre sens, la problématique principale de l'ancien Conseil de Coordination, composé uniquement de l'équipe nationale, était qu'on y prenait des décisions relevant du politique plus que de la logistique (c'est-à-dire de particularités propres aux différents comités qu'aucune association membre ne discute en assemblée générale) et que le cas échéant, rien n'offrait un droit de regard aux associations membres pour qui le CoCo apparaissait comme une instance obscure et hermétique. Selon nous, les enjeux politiques doivent être traités par les associations membres en Congrès. Le passage du Conseil de Coordination au Conseil Central avait pour but de régler cette problématique en invitant les associations membres à participer en leur offrant droit de parole, vote et proposition ainsi qu'en ajustant le quorum en fonction de ces nouveaux participants.

L'exécutif national, dans son texte de réflexion, tente de souligner un nombre de problématiques rattachées à ce Conseil Central. Ce que nous en comprenons est que l'instance se retrouve aux prises avec un manque de participation, une représentation inégale pour les associations présentes par vidéo-conférence vis-à-vis des délégations présentes en personne et une confusion en ce qui concerne la redevabilité de l'instance et de son rôle. Ce ne sont pas les seules problématiques liées au CC: comme cette instance traite toujours de questions de nature politique, lorsque les associations membres participent activement (à cause d'un débat de nature politique), l'instance agit comme un micro-congrès privilégiant les associations basées à Montréal ainsi que les décisions parfois prises à l'avance par le conseil exécutif national. Il semble donc que cette instance ajoute un nouveau palier de décision, cette fois plutôt dédiée au *rubberstamping*. Ces facteurs entourent d'un flou le rôle de l'instance et peuvent

expliquer la participation anémique au Conseil Central. Le changement proposé par l'exécutif national est une transition vers un Conseil de Coordination réformé qui mènerait à un transfert du droit de vote des associations membres aux comités de l'équipe nationale. Celle-ci redeviendrait ainsi la base de l'instance intermédiaire, ce qui serait en fait un recul plutôt qu'un progrès puisque, sans tentative supplémentaire de dépolitiser l'instance intermédiaire, cela ferait en sorte que des enjeux politiques seraient éventuellement de nouveau traités par l'équipe nationale, et non pas par les associations membres. Décider de ce qui relève du politique ou non est en soi politique, et le politique, si l'on veut une organisation basée sur la démocratie directe, doit autant que possible être mis à disposition égale devant l'ensemble des membres de l'ASSÉ.

Aussi, si le problème soulevé dans le texte de réflexion sur la participation faible des associations membres sur le CC est pertinent, le nouveau système proposé qui rend la participation des associations membres facultatives et qui n'apporte pas de solution concrète au problème de la participation à double vitesse entre la présence physique et en vidéo-conférence serait plus néfaste à la participation des associations membres sur l'instance intermédiaire que bénéfique.

Il ne faut pas s'y méprendre: malgré la critique, nous croyons que les commentaires sur les problèmes du fonctionnement du présent CC sont pertinents et qu'une bonne partie des pistes de solutions apportées (telle que l'idée de diffuser plus largement les activités de l'instance intermédiaire sur ASSÉ-Support ou celle de définir plus concrètement la séparation des mandats du congrès et de l'instance intermédiaire et le rôle de ceux-ci) sont tout à fait souhaitables. Nous croyons tout simplement qu'il existe d'autres alternatives qui permettraient de régler les problèmes du CC tout en gardant les questions possiblement politiques entre les mains des associations membres. Voici quelques suggestions sur lesquelles nous nous sommes penché-es.

DÉMOCRATISATION DE L'INSTANCE INTERMÉDIAIRE

Que l'on garde le CC dans sa présente forme ou que l'on revienne à un CoCo où les associations peuvent participer, une chose est certaine : une plus grande participation des associations membres est synonyme de démocratisation de l'instance et doit être favorisée au maximum. Non seulement une plus grande diffusion des activités de l'instance (sur ASSÉ-Support ou sur un forum interne qui favoriserait la communication) telle que proposée par l'exécutif national est nécessaire, mais une solution au problème apporté par la vidéo-conférence l'est tout autant, bien qu'à ce niveau le problème soit complexe et difficile à (complètement) régler. À ce sujet nous ne possédons pas de « solution miracle » et ne pouvons que lancer des pistes de réflexion peu substantielles, mais nécessaires: une rotation du lieu de la rencontre, bien que ne réglant pas le problème, permettrait une alternance du rôle de la présence en vidéo-conférence. Sinon, des rencontres de l'instance intermédiaire qui se dérouleraient uniquement sur Internet (via Skype ou tout autre programme plus efficace et plus adapté à la situation) pourraient aussi être une solution.

LE CONSEIL DE COORDINATION RÉFORMÉ, MAIS AVEC UN «VETO» DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Cette autre solution n'est pas si différente de celle proposée par l'exécutif national. En effet, si toutes les questions d'ordre politique sont traitées par les associations membres en congrès et que l'instance intermédiaire ne sert qu'à traiter des questions logistiques, nous n'avons pas de problème à ce que l'instance intermédiaire soit composée essentiellement de l'équipe nationale. Définir davantage les mandats de l'instance intermédiaire et ceux du congrès comme l'exécutif national le propose mettrait a priori fin au problème. Malheureusement, celui-ci ne serait en fait pas entièrement réglé puisque la ligne peut être fine entre les questions traitant du politique et celles traitant de la logistique. Ce qui est politique et ce qui ne l'est pas peut être subjectif (ou encore les questions logistiques peuvent indirectement être politiques). De plus, comme le principal problème du conseil de coordination précédent était le manque de transparence, il faudrait un mécanisme de contrôle pour les associations étudiantes. C'est pourquoi il revient d'abord et avant tout aux membres de l'ASSÉ de décider ce qui est politique et ce qui ne l'est pas. L'idée serait donc de retenir les changements proposés par l'exécutif national, mais de permettre aux associations membres, dans les cas où celles-ci éprouvent un malaise face à une proposition traitée en CoCo réformé, de pouvoir mettre en dépôt ces propositions afin qu'elles soient plutôt traitées en congrès, par les associations membres. Concrètement, il faudrait donc rajouter à l'instance une nouvelle proposition de mise en dépôt qui ne serait traitée que par les associations membres et où seules celles-ci ont le droit de vote et qui requerrait le tiers afin d'être adopté.

Nous croyons que l'avenir de l'instance intermédiaire est un enjeu important et nous invitons les membres de l'ASSÉ à se pencher sur ces enjeux et à poursuivre les réflexions avancées par ce texte et par celui de l'exécutif national.

Laurent Hotte
Alexandre Lamont
Thierry Beauvais Gentile
Chanel Fortin

LETTRES DE CANDIDATURE

CANDIDATURE DE LINA HECKENAST AU COMITÉ INFORMATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 12 juillet 2015)

Camarades, militantes et militants,

Par cette lettre, je désire déposer ma candidature pour le comité à l'information de l'ASSÉ.

Je me nomme Lina Heckenast et j'ai complété mon cégep à Drummondville, où j'ai passé environ 2 sessions sur le comité exécutif de l'AGECD, la première en tant qu'archiviste, puis la deuxième en tant que coordonnatrice à l'information.

J'ai conçu les affiches pour la manifestation du 1^{er} mai à Drummondville, ainsi que du matériel de mob à l'interne. J'ai également des notions en photographie qui me serviraient à prendre des photos lors de manifestations et avoir du matériel libre de droits.

Mon parcours de militante a débuté en 2012, alors que je me politisais en prenant conscience des enjeux de la grève. J'ai préféré l'ASSÉ (ou à ce moment la coalition) aux autres associations par sa combativité et sa recherche d'une véritable démocratie.

Je désire particulièrement m'impliquer à l'ASSÉ maintenant, car en tant qu'étudiante en enseignement à l'UQAM, je sais à quel point je serai affectée par les décisions du gouvernement et je sais que nous avons le pouvoir de changer les choses.

Solidairement,
Lina Heckenast

CANDIDATURE DE ÉLISABETH BÉFORT-DOUCET AU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 12 août 2015)

Camarades,

Je vous sou mets ici ma lettre de candidature sur le Comité de Mobilisation de l'ASSÉ.

J'ai commencé à militer au niveau de la SOGÉÉCOM à la session dernière où j'ai été adjointe aux affaires internes, et m'impliquait au Comité Mob de la même association. J'ai aussi milité, sans affiliation, pendant plusieurs années pour la cause étudiante étant donné que c'est une cause qui me tient à cœur, avant même de savoir qu'il existait un nom à l'action que je posais, soit la mob.

En ce qui a trait à mon parcours scolaire, j'ai terminé mon diplôme d'études collégiales au Collège de Maisonneuve en sciences humaines profil monde à la session dernière, et suis inscrite au baccalauréat en Études classiques et anthropologie à la session d'automne 2015 à l'Université de Montréal.

Je considère que la mobilisation est le centre du syndicalisme de combat, c'est être humble et honnête envers les personnes concernées par les mêmes enjeux que nous. Ce sentiment de solidarité qui autorise un regroupement avec ceux et celles qui nous ressemblent est particulièrement nécessaire lors d'évènements d'envergure, comme à la prochaine session scolaire. L'automne s'annonce chaud!

Advenant mon élection, je m'engage, étant redevable aux membres de l'ASSÉ, à faire connaître nos revendications le plus possible. Il est important de faire front commun afin d'appuyer les syndiqués et les personnes particulièrement touchées par les mesures d'austérité à l'automne prochain, et c'est pour cela que l'information remise se doit d'être correcte et, disons-le, mobilisante.

Solidairement,
Élisabeth Béfort-Doucet.

**CANDIDATURE DE LOU MANUEL ARSENAULT AU COMITÉ
MOBILISATION DE L'ASSÉ**
(Déposée le 2 septembre 2015)

Militants, militantes, camarades,

Cette lettre a comme objet ma candidature au sein du comité de mobilisation de l'ASSÉ. À travers mes deux années au Cégep Garneau, mon implication a toujours eu comme finalité de propager au sein de la population étudiante un message de justice sociale, d'équité et démocrate. En somme, une critique de la pensée néolibérale qui fait des ravages au sein du peuple Québécois depuis déjà plusieurs années, trop d'années.

Mon rôle à travers le comité de mobilisation de L'ASSOFG m'a amené à participer, de près ou de loin, à l'organisation de plusieurs actions de sensibilisations et de mobilisations. Cependant, le plus important à mon égard fut indéniablement le contact direct que j'ai eu avec les étudiants et étudiantes; ces nombreux débats que j'ai entretenus avec eux et elles m'ont amené à une maîtrise et à une structuration de mon discours idéologique.

Ainsi, l'ASSÉ, avec ses positions féministes, de démocratie directe, d'indépendance face au joug parlementaire et de syndicalisme de combat, me semble être le parfait véhicule quant à la continuation de ma fougue militante et plus sérieusement, du réel changement social. L'expansion de nos idéaux, réalités futures, ne peut être réalisée qu'à travers une organisation pointilleuse, juste et disciplinée qui a déjà fait ses nombreuses preuves depuis 2001. La place qu'elle occupe dans la sphère politique québécoise et aujourd'hui, évidente.

Voilà donc pourquoi, j'aimerais m'investir dans l'ASSÉ et aller à la diffusion et à la défense de ses prises de positions à travers le comité de mobilisation. Parler d'austérité, de réinvestissement, d'égalité entre les genres, assurer une présence sur les nombreux campus et participer à la formation de la base militante pour l'automne et les années à venir est une tâche primordiale que je sens avoir l'obligation d'accomplir. Pour finir, à travers mon expérience dans le milieu militant, je me sens amplement qualifié pour ce rôle, mais surtout, je le vois comme une nécessité à l'avancement de notre société vers une société plus juste.

Solidairement,
Lou Manuel Arsenault
Étudiant à l'Université Laval

INTENTION DE CANDIDATURE D'HIND FAZAZI AU POSTE DE PORTE-PAROLE DE L'ASSÉ

(Déposée le 9 septembre 2015)

Salut à toutes et à tous,

D'abord, un petit préambule : Vers la fin de l'été, j'ai été nommée par le Conseil Exécutif de l'ASSÉ pour remplir le rôle de porte-parole en attendant que le Congrès se prononce sur l'existence d'un comité médias et de sa composition. Maintenant donc, de par cette lettre, je me présente formellement au poste (encore hypothétique!) de co-porte-parole en vue de la campagne à venir.

Membre de l'ASSÉ depuis 2012, j'ai toujours désiré voir un comité médias légitime (dont chacun des membres a été élu pour remplir des tâches médiatiques) être formé après la dissolution de la CLASSE. Il va sans dire que je trouve cette élection lors de notre instance souveraine particulièrement stressante (la 2^{ème} en 4 mois!) mais aussi extrêmement motivante, car elle garantit non seulement la légitimité du travail médiatique à mes yeux, mais symbolise aussi le désir des membres de l'ASSÉ de s'assurer d'avoir le contrôle sur la gestion des médias.

Étant membre du Conseil Exécutif, je participe de très près aux affaires courantes de l'ASSÉ. Je suis également familière avec notre argumentaire, car j'ai participé à sa révision au cours de l'été, ainsi qu'avec l'argumentaire de l'an dernier, ayant contribué à sa rédaction en tant que membre du Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'époque. Je pense être une personne fiable, organisée et rigoureuse, et j'ai à cœur de défendre avec ferveur et patience nos revendications. C'est d'ailleurs pour cela que je me suis présentée fin avril au poste de secrétaire à la coordination. Je consacre d'ores et déjà tout mon temps (ou presque!) à l'ASSÉ, étant à ma deuxième année de maîtrise et n'ayant pas de cours cette session-ci. De plus, j'ai eu l'occasion d'expérimenter concrètement le stress intense de la gestion médiatique d'urgence lors de la destitution/démission de l'ancien Conseil Exécutif au début avril. Cela m'a permis de réaliser que m'exprimer au nom de notre association est certes très difficile, mais aussi assez important pour y consacrer une partie de mon énergie (l'autre partie allant bien évidemment à mes tâches de coordination!).

Mon objectif, de par ma candidature au Comité Médias, est de rappeler la pertinence - que dis-je, l'extrême nécessité!- de la solidarité syndicale combative dans l'espace public. Défendre de façon rigoureuse nos cinq alternatives fiscales comme solutions crédibles à l'austérité budgétaire, critiquer l'économie pétrolière sur tous les fronts et faire comprendre que nous allons répliquer collectivement à la répression politique et judiciaire, voilà ce que je me propose humblement de faire pour la session de luttes à venir.

Solidairement!
Hind Fazazi

INTENTION DE CANDIDATURE DE FRÉDÉRIK DESBIENS AU POSTE DE PORTE-PAROLE DE L'ASSÉ

(Déposée le 18 septembre 2015)

À mes camarades de l'ASSÉ,

Bien qu'on ne puisse véritablement prédire le dénouement de cet automne, celui-ci s'annonce déjà chaud. Avec l'ensemble des compressions budgétaires qu'a déjà imposé le gouvernement libéral, ceux qu'il prévoit et la poursuite de mesures d'austérité au Québec, il apparaît maintenant de plus en plus clair que notre organisation devra réagir conséquemment.

Cet été, au sein de nos instances, nous avons déjà travaillé très fort à l'élaboration d'un discours cohérent contre l'austérité. Il nous appartient maintenant de défendre ce discours, puisque dans les mois et semaines à venir, nulle doute que nous devons sauter dans l'arène médiatique pour mettre de l'avant nos revendications fiscales. C'est dans cette optique que j'aimerais signifier au congrès mon intention de me présenter sur le comité média au poste de co-porte-parole.

Cet été, j'ai eu la chance de participer à l'élaboration de l'argumentaire annuel avec les camarades du comité à la recherche et aux affaires académique. Cela m'a forcément permis de développer une certaine familiarité avec les arguments qui permettent d'exposer l'austérité comme une stratégie économique non-viable. Dans ce cadre-ci, j'ai aussi eu la chance de présenter notre argumentaire avec Emmanuel Guay lors du camp de formation annuel de l'ASSÉ à Trois-Pistoles, présentation qui fut un franc succès.

En ce qui me concerne plus précisément, mes années d'expérience en animation m'ont permises de développer une certaine aise en publique. Bien sûr, il n'y a rien là de comparable au stress médiatique, je crois cependant qu'il s'agit d'un avantage sur lequel je pourrais m'appuyer.

Pour être entièrement franc, je crois que notre discours mérite d'être ardemment défendu dans l'ensemble de la sphère publique. Mais plus encore, je crois que la réalité nous commande d'agir. On ne peut laisser un gouvernement, quel qu'il soit, saccager la vie des gens, or c'est ce que fait le gouvernement libéral.

J'espère que vous me donnerai la chance de m'investir encore davantage dans cette lutte que nous devons mener.

Merci,
Frédéric Desbiens
Membre du comité à la recherche et aux affaires académique,
Étudiant en science politique et philosophie à l'UdeM.

CANDIDATURE DE MARIE-PIER LAUZON AU COMITÉ INFORMATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 12 septembre 2015)

Bonjour, par la présente je vous soumetts ma candidature au comité à l'information de l'ASSÉ.

MON IMPLICATION ÉTUDIANTE

Mon implication remonte à l'aube du vote de grève en 2012 à Valleyfield, au sein du comité de mobilisation ainsi que du conseil de grève de mon association locale, l'AGÉCoV. Après la grève, j'ai contribué à mettre sur pied un comité femmes local et j'ai siégé sur le conseil exécutif de l'AGÉCoV. En 2013, j'ai décidé de me présenter au national, sur le comité femmes de l'ASSÉ, et ensuite au conseil exécutif de l'ASSÉ lors de la dernière année.

Je crois profondément en l'ASSÉ comme organisation démocratique capable de bâtir des mouvements de masse, combatifs et solidaires, qui chaque fois nous rendent plus solides face aux élites politiques et économiques. Bref, si je m'implique à l'ASSÉ, c'est parce que ça fait du sens pour moi de donner du temps à une organisation à laquelle je crois, et qui, tout au long de mon parcours militant, a contribué à forger ma réflexion politique.

POURQUOI LE COMITÉ À L'INFORMATION?

D'abord, la mobilisation et le travail de terrain sont ce qui m'a toujours motivée le plus dans mon implication étudiante. J'ai eu en main affiches, tracts, dépliants, journaux, à distribuer et à défendre, mais j'ai rarement été une de ceux et celles qui les produisent. Pourtant, développer un contenu vulgarisé, accrocheur et créatif est un travail qui m'intéresse, car un matériel d'information de qualité est au cœur d'une campagne de mobilisation efficace. Sans cela, nos revendications et actions ne marquent pas les esprits.

J'ai donc décidé de prendre l'été pour me familiariser avec les logiciels de graphisme comme Photoshop et Illustrator et collaborer avec le comité à l'information. Produire du matériel papier ou web est ce qui m'intéresse le plus au sein du comité. J'ai également des aptitudes en dessin.

LES DÉFIS À RELEVER

Selon moi, c'est au sein des luttes progressistes que nous devons faire le plus d'efforts afin de produire du matériel de qualité, car nous devons dépasser notre regard militant et aller piquer la curiosité et l'intérêt de l'ensemble de la population, tout en respectant les valeurs combatives et progressistes de notre organisation.

C'est ce que j'ai envie d'accomplir cette année au comité à l'information. Ensuite, plusieurs campagnes des années passées à l'ASSÉ ont été, à mes yeux, excellentes et uniques sur le plan de l'infographie. Il s'agit d'un immense défi que de maintenir la qualité de notre matériel d'information tout en faisant preuve de créativité et d'audace.

LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Le terrain se prépare en vue de la grève générale illimitée votée au dernier congrès. À l'heure où j'écris ces lignes, quelques syndicats de profs locaux ont déjà voté la grève, à forte majorité. J'espère sincèrement que tout le travail effectué depuis des mois, voire des années, portera fruit et que nous emboîterons le pas cet automne pour bâtir un contrepoids de taille face au gouvernement afin de défendre notre système public dans la solidarité et la créativité. Je souhaite continuer à mettre la main à la pâte.

Nous vaincrons!

Marie-Pier Lauzon, membre de l'AFESH-UQAM

CANDIDATURE DE VINCENT BOISSONNEAULT AU COMITÉ À LA MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 septembre 2015)

Bonjour,

J'aimerais par la présente soumettre ma candidature sur le comité de mobilisation de l'ASSÉ pour l'année 2015-2016.

Par le passé, j'ai participé à de nombreuses mobilisations qu'elles soient ponctuelles (G20, manifestations *ad hoc* diverses) ou prolongées (2012, Occupons Montréal, Idle No more, P15, etc.). J'ai également été coordonnateur de l'Association Générale Étudiante du Collège François-Xavier-Garneau (AGECFXG) pour l'année 2008-2009. Même si je n'ai jamais occupé de fonction nationale au sein des instances, j'ai assisté à plusieurs congrès et camps de formation et suis relativement bien au courant à la fois du mode de fonctionnement des instances de l'ASSÉ et de ses positions.

J'ai fait de la mobilisation pour de nombreuses causes depuis 2008 et je crois pouvoir dire avec humilité qu'il s'agit d'une de mes forces dans l'action militante que d'arriver à convaincre les gens et les amener à s'organiser. Étant à la fois diplômé du bacc en administration des Hautes Études Commerciales et militant libertaire membre en règle de l'IWW/SITT (section ville de Québec) je crois être en mesure d'argumenter et d'interagir avec des gens de tous les milieux et de toutes les convictions idéologiques afin de les amener à se rapprocher des positions défendues par l'ASSÉ.

Par souci de transparence, je mentionne que je n'assumerai le cas échéant mes fonctions que pour la session d'automne 2015, puisque je serai à l'étranger lors de la session d'hiver 2016. Puisque le comité ne compte pas un nombre fini de place et que je ne me présente dès lors contre personne, je ne crois pas que cela soit problématique mais je souhaite tout de même vous en informer. Je serai présent lors du congrès de la fin de semaine du 19-20 septembre afin de répondre à vos éventuelles questions sur ma candidature.

Solidairement,

Vincent Boissonneault
Membre de l'ABEILL (ULaval) et militant

**INTENTION DE CANDIDATURE D'EMANUEL GUAY AU POSTE
D'ATTACHÉ DE PRESSE AU COMITÉ AD HOC MÉDIAS**

(Déposée le 18 septembre 2015)

[À la demande du candidat et étant donné les circonstances, les précédentes lettres du candidat ont été supprimées]

Camarades,

Je vous sou mets ici mon intention de me présenter, dans l'éventualité de la constitution d'un Comité Médias *ad hoc* lors du prochain congrès, au poste d'attaché de presse que ce dernier comporterait. Plusieurs s'étonneront des nombreux changements de poste auxquels je me suis proposé depuis l'ouverture de la période de soumission des lettres d'intention et de candidature en vue du prochain congrès : je répondrai succinctement ici que ces changements répondent au contexte mouvementé des dernières semaines sur l'équipe nationale – notamment la démission récente de notre secrétaire aux communications – et au respect des procédures de notre association. Soyez assuré-e-s que je vous présenterai de manière exhaustive et transparente au prochain congrès les péripéties qui me mènent à cette quatrième lettre d'intention en trois semaines, ce qui vous permettra de prendre position sur ma candidature potentielle en disposant de toutes les informations nécessaires.

Bien à vous,

Emanuel Guay

CANDIDATURE DE LAURA MARTIN POUR LE COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 septembre 2015)

Allô,

Je m'appelle Laura Martin et je suis actuellement étudiante au BAC en sociologie à l'UQAM. Je viens d'Alma où je me suis impliquée principalement dans l'association étudiante locale, mais aussi dans le comité femmes et le comité vert, le conseil d'administration du Collège d'Alma et dans les structures étudiantes régionales comme la CAESL (Coalition des associations étudiantes du Saguenay-Lac-St-Jean).

Mon implication des dernières années m'ayant « donné la piquûre » (lol) j'ai eu envie de poser ma candidature pour le comité femmes de l'ASSÉ parce que ce comité à l'air vraiment sweet. En plus, je trouve vraiment très pertinent de m'impliquer dans les luttes féministes et dans leur diffusion étant donné leur importance toujours actuelle et plus que pertinente. Ensuite, ayant moi-même participé à la création d'un comité femmes au Collège d'Alma, j'ai déjà un peu d'expérience en la matière et finalement, j'aime beaucoup travailler en comité non-mixte.

Pour terminer, je crois que mon expérience en tant que militante (et militante de région) sera super pertinente au sein du comité femmes de l'ASSÉ et en plus je suis quand même une personne avec qui les gens (sweets) aiment passer du temps.

Merci,

Laura.

CANDIDATURE DE ROSALIE ROSE POUR LE COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 septembre 2015)

Bonjour Camarades,

La présente lettre est pour vous informer de mon intérêt pour le comité aux luttes sociales de l'ASSÉ. Je suis actuellement étudiante en Animation et recherche culturelle à l'UQÀM et ce, depuis maintenant deux ans. L'implication militante a depuis quelques années été au centre de mes préoccupations et c'est dans le but de continuer dans cette même voie que je dépose aujourd'hui ma candidature pour l'année 2015-2016. L'année 2012 a été, pour moi comme pour plusieurs, le début de l'implication concrète. Puis, à mon entrée à l'université, j'ai pris part au comité mobilisation de l'AFÉA, alors que j'étais inscrite en Études théâtrales. Mes expériences de militante ont pris d'autres dimensions lorsque j'ai pris part à plusieurs tournées de mobilisation dans les Cégeps et universités, m'impliquant de façon informelle dans la campagne contre l'austérité menée alors et aujourd'hui encore par l'ASSÉ. Entre-temps, suivant mon entrée au programme dans lequel j'étudie actuellement, j'ai participé activement, mais également de façon informelle, à la mobilisation à l'AFELC. C'est en étant élue sur le comité formation de l'ASSÉ en 2014-2015 que j'ai poursuivi mon implication et cette expérience ayant été plus qu'enrichissante, elle justifie d'ailleurs en partie mon envie de m'impliquer à nouveau sur un comité de l'association nationale.

Émerge de mon cheminement scolaire une préoccupation certaine pour le milieu communautaire, et être élue me donnerait la chance d'agir directement dans ce milieu, tout en me permettant d'en apprendre davantage sur celui-ci. Faire partie du comité aux luttes sociales me permettrait de participer au maintien des liens entre l'ASSÉ et les organismes externes œuvrant dans le milieu communautaire, ainsi qu'avec le milieu syndical. Dans le contexte actuel où les luttes sont menées sur tous les fronts, une cohésion entre toutes ces sphères est plus qu'importante. Plus encore qu'avec les différents acteurs et différentes actrices entre eux et elles, il est nécessaire d'unir les luttes sur différents plans : féministe, contre le racisme, les discriminations et bien d'autres.

Solidarité
Rosalie Rose

CANDIDATURE DE LÉNY PAINCHAUD AU COMITÉ MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 septembre)

Bonsoir camarades,

Par la présente, je présente ma candidature sur le Comité de mobilisation de l'ASSÉ. Je suis qui au juste ? Pour faire bref tout en voulant décrire mon bagage, je suis actuellement en première année du programme intégré de langues modernes et études internationales à l'Université Laval. Pour la première fois, je suis un membre de l'ASSÉ par l'ABEILL. L'année passée j'ai passé par la traversée du désert appelé le programme de sciences biomédicales de l'UL où je faisais mon objecteur de conscience. Avant, j'étais étudiant en soins infirmiers puis en sciences de la nature au Collège d'Alma. J'ai été élu coordonnateur aux affaires externes (2012-2013) puis coordonnateur général (2013-2014) avant de démissionner en fin de session devant un véritable putsch de facho qui a finalement été contré. J'ai fondé le comité mob de l'AECA, cofondé le comité Vert et j'ai été coordonnateur de la Coalition des associations étudiantes du Sag-Lac (CAESL) pendant un an. Je me suis impliqué dans un milieu, certes relativement petit, mais dynamique et je reste toujours un Jeannois dans le cœur. L'expulsion définitive de la FECQ, la formation d'un conseil régional de l'ASSÉ, un camp de formation de l'ASSÉ, des manifestations régionales et quelques détachements jeannois dans les manifestations de Montréal sont les faits marquants de cette période. Avant ça, je vivais dans un rang de campagne au nord de Saint-Cœur-de Marie où je n'ai même pas passé par des écoles publiques, mais j'ai profité plutôt de l'école à la maison et des bienfaits d'entretenir pendant une décennie un potager à la campagne.

MA MOTIVATION À JOINDRE LE COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ ?

Je souhaite rejoindre le comité mob car je crois que le travail qui doit être fait et constamment refait dans un milieu aussi changeant que le nôtre, c'est celui de la mobilisation, de la conscientisation, de la sensibilisation ou de la conversion à la limite. Je crois que la seule manière d'amener une étudiante lobotomisée ou un étudiant lobotomisé par la télévision à devenir un ou une camarade, c'est en multipliant les occasions pour discuter et communiquer avec. Je crois en la diversité des tactiques, au syndicalisme de combat et à la solidarité des luttes pour que les revendications de l'ASSÉ et des groupes sociaux partageant les mêmes positions contre l'austérité aient le plus de visibilité. Je m'engage suivant ma possible élection à être redevable aux membres de l'ASSÉ, et à faire preuve de mes meilleures qualités soit de la patience et de beaucoup de bonne humeur pour mobiliser une base, faire front commun et rejoindre ceux et celles qui, pour une panoplie de raisons, ne sont toujours pas conscients de comment l'austérité est annihilante.

Solidairement vôtre,

Lény Painchaud

Abeille rouge affrontant la chaise

CANDIDATURE DE NOËL BROUILLETTE AU COMITÉ MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 septembre 2015)

Camarades,

Nous arrivons à un moment charnière dans la lutte à l'austérité. Nous devons mettre les bouchées doubles pour atteindre nos objectifs. C'est pourquoi je sou mets ma candidature sur le comité de mobilisation de l'ASSÉ.

Tout d'abord, mon implication ne commença pas dans une association étudiante, mais bien sur mes milieux de travail où j'ai pris part à plusieurs campagnes d'organisation infructueuses, mais ô combien formatrices. Par la suite, j'ai effectué un retour sur les bancs d'école et c'est à ce moment que j'ai occupé mon premier poste sur l'exécutif de la SOGÉÉCOM en tant qu'adjoint puis délégué à la mobilisation.

Ainsi, le comité mob de l'ASSÉ me semblait être l'endroit tout désigné pour moi, puisque mes implications précédentes me demandaient une capacité d'aller vers les gens, de structurer mon discours et de le propager le plus efficacement possible.

Mes conditions matérielles d'existence me délestent d'une quantité appréciable de temps, je crois pouvoir être en mesure d'appuyer le travail de l'exécutif et des militantes et militants sur ledit comité.

Je finirai en vous disant cela : la lutte sera longue et difficile, mais elle est nécessaire et juste.

Solidairement,
Noël Brouillette

P.S. : Résistance, combativité et bonne soirée.

INTENTION DE CANDIDATURE DE JONATHAN BÉDARD AU COMITÉ AD HOC MAINTIEN ET ÉLARGISSEMENT DE LA GRÈVE

(Déposée le 17 septembre 2015)

Camarades,

Par la présente, je soumets ma candidature au comité de mobilisation de l'ASSÉ.

Cela fait déjà deux ans que je m'implique activement au sein du mouvement étudiant, au Cégep Garneau, que ce soit au sein de l'exécutif ou de son comité de mobilisation. À l'automne, je serai étudiant à l'université quelque part entre Québec et Montréal.

Nous avons su, dans les dernières années, propager les traits distinctifs d'une organisation telle que l'ASSÉ dans plusieurs associations étudiantes sur plusieurs campus. Nous allons devoir, lorsque cette grève va se terminer, maintenir ces pratiques syndicales. Je me crois apte à maintenir et élargir le syndicalisme de combat, la démocratie directe, le féminisme et l'accroissement du rapport de force, ainsi que tous les autres principes de l'ASSÉ, dans les associations étudiantes membres et même non membres pour permettre la saine continuation de la lutte, qui ne fait que débuter.

Il m'apparaît important plus que jamais de consolider notre présence en dehors de Montréal et c'est ce que je compte effectuer durant mon mandat. Les conseils régionaux me semblent une manière efficace d'arriver à cette fin et c'est pourquoi j'espère arriver à travailler conjointement avec eux l'année prochaine.

Je considère que la tâche du comité principale de celle du comité de mobilisation est de poursuivre ce que font les militants et militantes : assurer une présence active sur les campus, qu'on parle d'austérité, et que les étudiants et étudiantes soient prêts et prêtes pour ce qui nous attend à l'automne. Il sera donc primordiale, dans l'année à suivre, de maintenir un bon suivi avec les associations étudiantes ainsi qu'une bonne organisation afin d'amener la lutte à un autre niveau.

Consolidons la gauche, rallions le centre et isolons la droite.

Solidairement,
Jonathan Bedard

Étudiant au Cégep Garneau

INTENTION DE CANDIDATURE DE PIER-YVES CHAMPAGNE AU COMITÉ AD HOC MAINTIEN ET ÉLARGISSEMENT DE LA GRÈVE

(Déposée le 17 septembre)

Bonjour,

Par la présente, j'annonce mon intention de me présenter sur le comité ad hoc maintien et élargissement de la grève dans l'éventualité où le congrès irait de l'avant avec sa création. Je suis déjà pleinement impliqué dans le comité mobilisation et suis prêt à donner le temps et l'énergie nécessaire au succès de la grève à l'automne. Je poursuivrai ensuite mon mandat sur le comité mobilisation qui prendra fin en mai 2016.

Nous vaincrons,

Pier-Yves Champagne
Membre du comité mobilisation de l'ASSÉ

LETTRES DE DÉMISSION

DÉMISSION DE SOPHIE RIOUX, SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ

(Déposée le 9 août 2015)

Bonjour,

Je vous envoie ce message pour vous faire part de ma démission du poste d'interne sur l'exécutif de l'ASSÉ. Les derniers mois m'ont fait réaliser que je ne suis pas à ma place dans ce cadre de bénévolat politique. Pour être honnête, je ne me sentais nullement pertinente sur cet exécutif. Je vais toutefois continuer à m'impliquer politiquement dans mon milieu. La lutte contre les mesures d'austérité est juste mais très longue et difficile à mener.

Merci de votre compréhension.
Solidairement,
Sophie Rioux

DÉMISSION DE MISSILA IZZA, SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS DE L'ASSÉ

(Déposée le 12 septembre 2015)

Aux membres de l'ASSÉ,

Avant que les rumeurs ne s'emballent, je tiens à dire d'emblée que ma démission n'est ni la faute du FAS, ni celle des Illuminatis. Je démissionne pour des raisons personnelles qui, si la structure de l'ASSÉ était réformée, ne m'auraient pas empêchée de continuer. Ironiquement, je quitte l'exécutif d'une association étudiante nationale... parce que je suis étudiante à temps plein. Ce que plusieurs personnes ne réalisent pas, c'est l'ampleur des sacrifices personnels que les membres du conseil exécutif consentent pour remplir leur fonction. Tout combat en nécessité, j'en conviens, mais devoir abandonner l'écrasante majorité de ses cours ne devrait pas être un impératif pour faire partie de l'exécutif national de l'ASSÉ. Une des mesures pouvant pallier à cela serait une rémunération minimale. Idées qui n'a de cesse de revenir sur le plancher et qui est, inévitablement, écartée du revers de la main au nom de la pureté des principes. On va mettre quelque chose au clair : la pureté, c'est pour ceux et celles qui en ont les moyens. En ce moment, soit les gens qui s'impliquent à l'ASSÉ sont de conditions socio-économiques aisées, soit ce sont des gens qui, malgré leur condition, font des sacrifices énormes. Ça me fait penser au gouvernement qui se fout royalement des infirmières parce qu'il sait qu'elles ne peuvent laisser tomber leurs patients. En mon sens, n'importe qui devrait pouvoir, sans sacrifice, s'impliquer à tous les niveaux de l'ASSÉ. Une réforme structurelle aurait l'avantage de reconfigurer la composition sociologique de l'ASSÉ qui, actuellement, est loin de représenter la diversité sociale. Je ne vois pas pourquoi la mère monoparentale étudiant à temps plein et travaillant de nuit devrait faire plus de sacrifice qu'un étudiant dont les parents paient les études et l'hébergement. On passe beaucoup de temps à l'ASSÉ à « penser aux autres ». Les « autres » existent, mais ont une voix inaudible dans nos instances car elles sont verrouillées structurellement pour ne laisser passer que les plus privilégié-e-s. Que tous et toutes puissent participer à la hauteur de leur envie devrait être un objectif primordial. D'ailleurs, quel est l'objectif de l'ASSÉ? N'est-il pas la démocratie directe? Dans les faits, il faut admettre que ce n'est pas un état accompli, mais un *objectif*. Il est impossible qu'en quinze ans une structure nouvelle ait pu dépasser toutes les structures de domination et l'idéologie de notre société pour créer un univers parallèle où la démocratie directe triomphe. C'est à cause de cette croyance, que très peu de personnes à l'ASSÉ *aspirent* à la démocratie directe. C'est en se reposant sur les lauriers du « moins pire » que l'ASSÉ risque de s'institutionnaliser en restant figée dans l'état actuel. Un peu d'inventivité serait de mise. Si l'on passait moins de temps à chercher des scandales, peut être que nous aurions déjà pensé à des mesures structurelles de démocratisation. J'espère sincèrement que ce travail va recommencer.

Veillez agréer de mes sentiments les plus distingués,
Missila Izza

P.S. : À tous ceux et toutes celles qui s'amuse à nonchalamment caser les Autochtones partout, arrêtez. Avant de vous la jouer humaniste, allez leur parler. Vous allez voir, ils et elles ont des voix et ont beaucoup à dire. C'est vraiment de la bonne conscience à deux sous de faire des amendements sur lesquels on n'agit jamais et dont les Autochtones n'ont aucune idée. Quand vous faites ça, vous vous appropriez les luttes de ceux et celles dont vos ancêtres se sont approprié les terres. Je sais bien que ça vient de bonnes intentions, mais c'est hypocrite de parler en leur nom sans les impliquer.

BILANS

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF : MAI 2015

(Déposé le 20 août 2015)

Depuis le début de son mandat, soit après le congrès annuel du 25-25 avril 2015, le Conseil exécutif a tenté de reprendre les tâches là où elles avaient été laissées par l'exécutif intérimaire sortant. Tout d'abord, le Conseil exécutif a été sur place dans plusieurs Cegeps lors de la journée internationale des travailleuses et des travailleurs du 1er mai, à Montréal, Québec, Saint-Jérôme, Drummond et Sherbrooke. L'objectif était de donner un support aux associations locales en ressentant le besoin. De plus, nous avons participé à la manifestation de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics à Montréal et à celle, régionale, de la Coalition Main Rouge à Québec.

Au niveau des relations externes, notre secrétaire est entrée en contact avec quelques syndicats et groupes communautaires. De plus, en collaborations avec le Comité Luites Sociales, nous avons participé à deux rencontres du comité Action-suivi de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics. Nous sommes également resté-e-s en contact avec le groupe Appel de l'Est, entre autres en publicisant leur semaine de formation "Vaincre la marée noire" à Montréal du 1er au 6 juin prochain. Sinon, nous avons, entre autre, fait la promotion du campement du FRAPRU et collaboré à la manifestation "Un statut pour tous et toutes!" organisée par Solidarité Sans Frontières à Montréal.

Les secrétaires aux affaires internes n'ont pas chômé non plus. Il et elles se sont séparé-e-s les différentes associations de l'ASSÉ et ont effectué les premiers contacts avec les exécutants locaux et les exécutantes locales. De plus, il et elles ont fait de la diffusion massive de matériel, avec le Comité Mobilisation, pour la campagne Appel de l'Est. Il et elles ont aussi effectué une tournée d'appels pour inviter au Conseil Central de l'ASSÉ qui se tiendra le lundi 1er juin prochain à l'UQAM.

Aux finances, la tâche principale de notre secrétaire a consisté à récolter les cotisations impayées et d'assurer la transition administrative en collaboration avec la permanence syndicale, tandis qu'aux communications - l'été étant une période médiatiquement tranquille - notre secrétaire a géré les médias sociaux et se familiarise peu à peu avec la fonction d'attachée de presse, notamment en assistant à des formations et en répondant à des entrevues de journalistes internationaux. Une réflexion sur les pratiques médiatiques à l'ASSÉ a également été amorcée.

Également, un travail sur l'identité graphique a été entamé pour l'été par le secrétaire à l'information, en collaboration avec le comité à l'information. L'objectif est de se familiariser avec de nouveaux logiciels en vue de produire une identité visuelle intéressante, notamment pour le site Internet de la campagne annuelle qui sera dévoilé - on l'espère- dès septembre. Le secrétaire à l'information a également soutenu la secrétaire aux communications en ce qui a trait à la gestion des réseaux sociaux. Aux

affaires académiques, le travail de recherche a été lancé au CRAA, et des contacts ont été faits avec des syndicats de professeur-e-s combatifs et combattives (la FAE, par exemple) ainsi qu'avec la commission d'application du rapport Demers sur le réseau Collégial.

En ce qui concerne les personnes élues dans les comités et conseils de l'ASSÉ, les membres du Conseil exécutif ont rencontré la plupart d'entre eux et elles pour discuter des dossiers en cours (journal Ultimatum version secondaire, camp de formation estival dans le bas-du-fleuve, etc.), et organisent une fin de semaine ouverte de transition de l'équipe nationale de l'ASSÉ les 20 et 21 juin prochain, à Montréal. De plus, un comité Embauche (formée d'une exécutante, d'une membre de l'équipe nationale et d'un membre d'une association locale) s'est chargé de faire un appel d'offre et de convoquer plusieurs candidats et candidates en entrevue pour pourvoir un poste vacant à la permanence syndicale.

Pour finir, notons que le Conseil exécutif a entamé l'organisation d'une manifestation-tintamarre pour perturber le congrès du Parti Libéral du Québec. L'objectif est de leur rappeler que nous refusons leurs tentatives de transformer le Québec en paradis pétrolier et que l'austérité est un choix politique que nous combattons dur comme fer. Plusieurs groupes du milieu communautaire nous ont confirmé leur appui ainsi que leur présence à cette manifestation. Nous espérons donc vous voir nombreuses et nombreux, le 13 juin prochain, 9h, à la Place Riopelle.

On se voit dans la rue!

Hind Fazazi, pour le Conseil Exécutif.

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF : JUIN 2015

(Déposé le 20 août 2015)

Ce mois-ci, un Conseil Central a eu lieu le 1^{er} juin dernier. Une personne y a été embauchée pour assurer le second poste de permanence syndicale. À ce CC, il a notamment été question du contenu du prochain journal Ultimatum à paraître, du camp de formation estival ainsi que de l'Appel de l'Est. Ensuite, le Conseil exécutif a organisé une manifestation tintamarre de perturbation du congrès du Parti Libéral du Québec, manifestation qui a eu lieu le 13 juin dernier. Un bilan critique a d'ailleurs été envoyé à ce sujet sur ASSÉ-support.

Au niveau des relations externes, le travail a bien avancé. Nous avons assisté à plusieurs rencontres, notamment à la Table des Partenaires Universitaires (TPU), à l'Assemblée Générale de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publiques et à une rencontre du collectif Refusons l'austérité pour ainsi cerner plus clairement nos objectifs et plans d'actions communs à l'automne. De plus, tel que discuté en Conseil Central, une rencontre large d'organisation du Rassemblement Syndical en Éducation a eu lieu. Plusieurs membres du Comité aux Luttés Sociales et du Comité à la mobilisation y ont assisté, permettant ainsi une répartition plus équitable et transparente des tâches.

Aux communications, notre secrétaire a pu commencer le travail d'attachée de presse lors de la manifestation du 13 juin dernier, avec la porte-parole estivale, Myriam Leduc. Également, cette dernière a relayé aux journalistes, à travers les réseaux de l'ASSÉ, l'excellente nouvelle concernant le profilage politique en 2012. À l'information, le travail a été très efficace et fructueux. L'identité graphique a été terminée par le secrétaire et le comité à l'information, et cette dernière a été mise l'essai lors des publications récentes de l'ASSÉ dans les médias sociaux. En ce qui a trait aux affaires académiques, le travail de recherche du CRAA est bien entamé. Un des deux argumentaires est terminé et, malgré un léger retard, la révision finale devrait être complétée au début du mois d'août.

De plus, un nouvel événement a eu lieu le 20-21 juin derniers à la librairie La Passe: Le camp de formation de l'équipe nationale de l'ASSÉ. Bien que ce camp s'adressait plus particulièrement aux membres des comités et conseils de l'ASSÉ, l'événement était ouvert à tous et toutes. L'objectif de la fin de semaine était de faire le point sur notre organisation et d'avoir une vue globale sur son histoire et son évolution depuis sa fondation en 2001. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes aux ateliers, dont des membres des comités régionaux.

Finalement, le Conseil exécutif a entamé la réflexion concernant le plan d'action annuel en attendant les premières assemblées générales de la rentrée. Pour que nous puissions mettre en branle tout cela le plus rapidement possible, le Congrès automnal aurait lieu dès la fin septembre. Avant d'enfin pouvoir débattre des revendications et plans adoptés par les différentes associations locales, le Conseil exécutif vous invite au camp de formation estival de l'ASSÉ, qui aura lieu dans la région du camp de l'Appel de l'Est,

en date du 8-9 aout prochains. L'automne sera chaud, il s'agit donc pour nous de profiter de l'été pour être prêtes et prêts à opposer, à l'image de la Grèce, un *non* fort à un gouvernement qui tente de nous imposer l'austérité.

À ces attaques répétées, il nous faut répondre: *Solidarité! Combativité! Démocratie!*

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF : JUILLET 2015

(Déposé le 20 août 2015)

Le mois de juillet fut un mois extrêmement chargé non seulement pour le Conseil exécutif, mais également pour l'ensemble de l'équipe nationale qui a travaillé d'arrache-pied pour que la rentrée soit à la hauteur de nos attentes. Le matériel d'information et de mobilisation de l'ASSÉ est presque terminé, et nous avons entrepris, pour la toute première fois depuis très longtemps, de faire traduire intégralement tout cela vers l'anglais dans l'objectif que notre discours soit encore plus inclusif et mieux réapproprié par nos camarades anglophones qui militent de plus en plus à l'ASSÉ.

L'identité graphique terminée, le travail estival à la fois efficace et minutieux de notre secrétaire à l'information et du comité à l'information a donné fruits : de multiples collants, affiches, macarons et tracts sont en cours de création. Également, le site Internet de l'ASSÉ est en refonte complète, et le site de la campagne nationale annuelle suivra de peu la sortie de notre site officiel. De plus, le comité journal a effectué un travail constant pour réaliser le prochain numéro de la revue Ultimatum qui sera distribué aux associations étudiantes à la rentrée. Également, le comité formation a planché sur le camp estival qui aura lieu le 8 et 9 août prochain à Trois-Pistoles.

D'autre part, nous avons commencé à préparer les instances et événements importants de la rentrée. Le Rassemblement Syndical en Éducation, affectueusement appelé RSÉ en souvenir des RNÉ de 2011 et 2012, aura donc lieu à Montréal ou à Québec les 19-20 septembre prochains. Adopté au dernier Conseil Central, ce rassemblement avait suscité l'enthousiasme des associations présentes. Les détails et invitations à ce rassemblement auront d'ailleurs lieu sous peu. L'objectif de cette fin de semaine est de réunir les associations membres de l'ASSÉ, non-membres de l'ASSÉ, ainsi que les sections syndicales locales qui sont nos alliées dans le milieu de l'éducation pour créer un front solidaire contre l'austérité. Notre ambition est d'en faire un rendez-vous incontournable pour la mobilisation dans le milieu de l'éducation pendant l'automne prochain!

En ce qui a trait à nos instances internes, le Congrès d'automne de l'ASSÉ aura lieu les 26 et 27 septembre prochains, à Montréal ou à Québec. Les détails à ce sujet ne vont pas tarder! Ce sera l'occasion d'aborder notre plan d'action annuel ainsi que de discuter de la mobilisation qui nous attend pour les mois à venir.

Ce n'est qu'un début...!

BILAN MENSUEL DE CONSEIL EXÉCUTIF : AOÛT 2015

(Déposé le 4 septembre 2015)

Ce mois-ci, le Conseil Exécutif ainsi que les différents comités et conseils ont donné un dernier grand coup pour préparer la rentrée automnale qui a lieu sur les campus du Québec depuis quelques semaines déjà. Le **camp de formation estival**, qui a eu lieu à Trois-Pistoles les **8 et 9 août** derniers, s'est très bien déroulé avec un excellent taux de participation et des ateliers variés touchant des enjeux diversifiés tels que les revendications fiscales de l'ASSÉ, la division sexuelle du travail militant ainsi que les répercussions de l'austérité sur les régions non-métropolitaines du Québec.

Également, la première vague de matériel d'information de l'ASSÉ étant maintenant terminée, c'est maintenant aux associations qui le désirent de mettre à profit leurs imprimantes et de recouvrir leur campus des affiches et du gigantesque tract disponibles sur le site de campagne annuelle fraîchement en ligne : <http://unmouvement.org/> ! Notre campagne annuelle sera d'ailleurs lancée officiellement le **8 septembre** prochain, date de la dernière rentrée sur les campus. Espérons que cette journée rappellera au gouvernement que le milieu de l'éducation en a assez de l'austérité!

Du côté des affaires internes, nous avons malheureusement reçu au début du mois la démission de *Sophie Rioux*, qui avait d'autres projets en tête et qui a donc préféré quitter le Conseil exécutif. De leurs côtés, les autres internes ainsi que le Comité à la mobilisation ont amorcé une vaste tournée des associations étudiantes dans l'objectif de se mettre à jour concernant leurs enjeux locaux et de distribuer des *Ultimatum*. Bien que ce soit seulement les versions francophones qui soient prêtes pour le moment, les versions anglophones, grâce au travail acharné du Comité Journal, seront bientôt imprimées et distribuées aussi.

En ce qui a trait aux instances intermédiaires, plusieurs personnes de l'équipe nationale ainsi que du Conseil Exécutif se sont penchées sur les problématiques du Conseil Central pendant l'été. Depuis plusieurs mois, cette instance semblait poser problème... Nous avons donc produit, à ce sujet, une proposition de nouvelle instance intermédiaire : « Le Conseil de Coordination réformé » qui est un heureux mélange entre le CoCo et le CC. À ce sujet, le débat est lancé!

Au niveau des relations externes, nous avons envoyé des invitations à plusieurs associations non-membres de l'ASSÉ ainsi qu'à des syndicats locaux en éducation pour le **Rassemblement Syndical en Éducation (RSÉ)** qui aura lieu au *Centre Lajeunesse* les **26-27 septembre** prochains. Nous encourageons bien sûr toutes les associations membres de l'ASSÉ (et les autres!) non seulement à s'y inscrire, mais aussi à envoyer des propositions ainsi que des textes de réflexions à l'adresse suivante : <http://rse.unmouvement.org/>

Également, le Conseil exécutif a cogité concernant la création d'un Comité Médias *Ad Hoc* qui pourrait être élu pour l'automne. Au final, nous pensons qu'un tel Comité permettrait de gérer plus adéquatement et de façon plus efficace et transparente les communications à l'ASSÉ pendant une session qui, on l'espère, sera bien occupée au niveau de la mobilisation étudiante et syndicale. Ce sera donc aux associations de se prononcer sur ce sujet en Congrès. Les postes proposés au Comité (co porte-paroles, chercheur) si jamais il est créé, seront ouverts dès l'adoption du Comité. Nous invitons donc les personnes intéressées par ce Comité à nous faire parvenir une lettre d'intention en vue du Congrès.

À la recherche, notre Secrétaire à la recherche et aux affaires académiques se prépare à entamer l'analyse du Rapport Roy-Tremblay sur le financement des études post-secondaire. Ce rapport se situe dans la droite ligne du Rapport Demers qui a pour objectif ultime de démanteler le réseau des CÉGÉP en le rendant plus flexible, et ce, non pas pour s'adapter aux nouveaux profils des étudiants et des étudiantes, mais bien pour l'arrimer d'avantage aux besoins du marché du travail.

En cette sombre période où le ministre Leitaio vient d'annoncer sa volonté d'appliquer plusieurs mesures proposées dans le Rapport Godbout, nous nous devons de nous ériger contre la déréglementation de plus en plus rapide de notre fiscalité ainsi que contre le désinvestissement de l'État dans les services publics au profit des plus nantis.

Contre l'austérité : Un mouvement vers la grève générale!

Solidairement,
Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

BILAN ESTIVAL DU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposé le 7 septembre 2015)

Nous avons eu une rencontre de transition à Montréal avec les anciennes femmes du comité où Félicia, Raffaella et Virginie étaient présentes. La rencontre a été plus que nécessaire pour assurer une bonne compréhension des mandats pour l'année 2015-2016 et avoir les informations nécessaires pour l'administration de la page Facebook et plus. Vers la fin du mois de juin, Félicia et Raffaella ont donné leur premier atelier sur l'ABC du féminisme à une vingtaine d'élèves de l'école secondaire Joseph-François-Perrault à Québec. L'atelier s'est bien déroulé et a été une bonne première expérience. Par la suite, il a été plus difficile pour le comité de se rencontrer, surtout à cause des voyages et de la communication. Lors du camp de formation estivale à Trois-Pistoles, Raffaella a donné l'atelier sur le sexisme ordinaire. C'était la première fois qu'un tel atelier était donné et comme il a été fort apprécié, nous le retravaillerons dans l'optique de le refaire dans l'année à suivre autant au local qu'au national. Des étudiants du cégep de Mont-Laurier ayant particulièrement trouvés l'atelier intéressant nous ont mis en contact avec une femme de leur association pour encourager la naissance d'un comité femmes dans leur cégep. Évidemment, nous l'avons fait et comptons donner un ABC au mois de septembre ou octobre. Comme à la mi-août nous n'avions pas eu de rencontre de l'été, nous avons décidé d'en faire une très longue qui a heureusement été très productive. Nous avons, entre autre, établi le plan d'action pour l'année à venir qui inclut la création de nouveau matériel (tracts, affiches, collants). Également, nous avons lancé l'appel d'offre pour la conception du site web du comité. À chaque rencontre, nous aurons un point concernant le congrès femmes qui prend tranquillement forme. Pour l'Übertract, Félicia a produit un texte sur l'impact de l'austérité sur les femmes.

BILAN DU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES (CRAA) DE L'ASSÉ *(Déposé le 8 septembre 2015)*

L'activité du CRAA depuis le dernier congrès s'est articulée essentiellement autour de l'argumentaire annuel et de la mobilisation pour l'automne.

Nous sommes ainsi parvenu-e-s à produire l'argumentaire au courant de l'été pour une parution en début septembre. Ce dernier comporte deux sections : nous nous attaquons d'abord aux réalités qui entourent l'austérité, telles que la dette publique (qui sert d'argument aux partisans et aux partisans de l'austérité), la Nouvelle Gestion Publique et le principe de l'utilisateur-payeur (qui sont les principes d'action de l'austérité à l'intérieur de l'État) et l'exploitation pétrolière (qui constitue le domaine privilégié pour assurer la relance économique pour les pro-austérités).

Nous exposons ensuite les cinq alternatives fiscales prônées par l'ASSÉ dans le cadre de notre campagne de mobilisation, soit :

1. L'établissement de onze plutôt que quatre paliers d'imposition ;
2. Le rétablissement de la taxe sur le capital à 1% pour les sociétés financières et 0,5% pour les grandes entreprises ;
3. L'augmentation de l'imposition des entreprises de 11,9% à 15% en excluant les PME ;
4. L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital ;
5. Le durcissement de la lutte contre l'évasion fiscale.

La rédaction de ce document a occupé le plus clair de l'été au CRAA. Nous avons pu aider, avec cet argumentaire, le Comité Info à produire le tract de mobilisation central pour cet automne ainsi que le site Internet de notre actuelle campagne de mobilisation. Une présentation traitant de l'argumentaire a également été effectuée lors du camp de formation estival à Trois-Pistoles.

Nous avons ensuite rédigé un mémoire portant sur la légitimité du mouvement étudiant et de ses moyens en pression, incluant la grève. En prévision des attaques à l'endroit de la grève étudiante cet automne, il nous a semblé essentiel de produire un document démontrant l'importance des assemblées générales comme instances démocratiques dont les décisions sont pleinement légitimes : ces dernières ne devraient donc pas être renversées par des injonctions permettant à des étudiantes et des étudiants de retourner en classe en dépit du mandat de grève dûment obtenu en assemblée.

Nous avons également mis à jour un Acadégamique rédigé par Hind Fazazi le printemps dernier sur la question des femmes et de la culture de « boysclub » dans l'éducation supérieure.

Enfin, nous participons à la mobilisation pour cette campagne automnale en offrant des ateliers d'introduction à l'argumentaire annuel 2015-2016 de l'ASSÉ dans les cégeps et départements universitaires le désirant. Après s'être engagé-e-s pleinement dans la mobilisation de terrain cet automne, nous comptons produire des documents traitant des rapports Demers et Roy-Tremblay, dont les répercussions sur l'éducation postsecondaire s'annoncent désastreuses. Nous espérons que la sensibilisation aux conclusions de ces rapports permettra aux associations membres de l'ASSÉ de prendre position en assemblée générale contre leur application et pour le maintien d'une formation académique citoyenne, accessible et de qualité dans une perspective de gratuité scolaire.

BILAN ESTIVAL DU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposé le 11 septembre 2015)

Durant l'été, plusieurs d'entre nous étions à l'étranger, mais nous avons continué à assurer un suivi régulier des courriels, le principal mode de communication par lequel des personnes et associations étudiantes nous rejoignent. Ainsi, nous avons reçu plusieurs demandes de soutien auquel nous avons pu répondre favorablement, conformément au mandat du fonds des arrêté-e-s. Nous assurons actuellement un suivi pour plusieurs nouvelles demandes relatives à des accusations qui ont été envoyées à des militant-e-s étudiant-e-s après les événements de printemps dernier. Certaines situations qui sont survenues durant l'été nous ont rappelé la nécessité partager davantage d'information juridique sur nos droits face à la police, et ainsi de s'attarder sur la tâche d'information juridique du comité légal.

Au cours des mois de juin et juillet, une partie d'entre nous avons tenu une rencontre avec un ancien membre du comité afin de discuter du wiki des arrêté-e-s (wikidesarretees.net). Nous souhaitons favoriser la participation d'un nombre accru de contributeurs et de contributrices, puisqu'il s'agit d'un outil intéressant pour rassembler et centraliser l'information liée à la contestation de la judiciarisation. Nous avons également eu l'occasion de rencontrer deux anciennes membres du comité, en prévision de leur présentation lors de la fin de semaine de formation de l'équipe nationale. Nous avons pu discuter de la création du comité et de son évolution. Il en est ressorti, entre autres, une volonté de faire en sorte que le comité légal soit bien plus qu'un simple comité de gestion de fonds, ce vers quoi il peut tendre malgré ses membres durant les mois et années qui suivent une forte mobilisation.

Lors de notre première rencontre de l'automne, nous avons établi plusieurs premières idées et projets, tout en poursuivant l'un des principaux rôles du comité, qui est de répondre aux besoins des personnes judiciarisées :

- Présenter à nouveau notre proposition de modification du mandat du fonds des arrêté-e-s, considérant la nécessité que les critères qui y sont établis soient clarifiés;
- Présenter à nouveau notre proposition de cotisation annuelle au fonds des arrêté-e-s, en collaboration avec le secrétaire aux finances;
- Miser sur de la formation (ateliers, documentations, tournées d'associations), afin de sortir du rôle de comité de gestion de fonds;
- Travailler à décentraliser le comité légal de l'ASSÉ, en collaborant à la création de comités légaux régionaux;
- Mise sur pied de lignes directrices pour guider l'application du mandat actuel du comité aux situations différentes s'étant présentées à l'hiver 2015 (accusations criminelles pour des groupes d'arrêté-e-s);
- Favoriser la visibilité de l'expérience de judiciarisation et de l'expérience d'autoreprésentation, le tout dans une perspective de lutte combattive.

BILAN DU COMITÉ À LA MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposé le 13 septembre 2015)

Suite à la distribution des Ultimatums spécial secondaire [1], la saison estivale a été plutôt calme pour le comité de mobilisation. Nos tâches consistaient en grande majorité en la préparation de la rentrée au niveau logistique (mise en commun des documents de formation sur la mobilisation et la création de comité de mobilisation au local, répartition des membres des comités à des associations étudiantes pour faciliter le suivi). Notre première réunion avant la rentrée collégiale avait pour objectif la coordination du travail du comité à celui des internes et plus largement celui de l'exécutif. La plupart des tâches que nous avons accomplies par la suite se sont faites en compagnie de nos camarades internes.

Suite à l'arrivée des revues Ultimatums au bureau de l'ASSÉ, nous avons entamé la distribution de ceux-ci sur les campus. En date d'aujourd'hui la distribution est encore à terminer. Lors de ces tournées, nous en avons profité pour prendre des nouvelles des associations étudiantes et de leur plan d'action de la rentrée. Nous avons tenté de faire parvenir les Ultimatums le plus rapidement possible aux associations étudiantes qui désiraient les utiliser lors des journées d'accueil sur leur campus.

Nous avons visité plusieurs premiers comités mobilisations d'associations étudiantes collégiales pour développer des liens avec les militantes et militants et proposer notre aide dans l'exécution de leur plan d'action local. De plus, nous avons assisté à la réunion du FRAQ-ASSÉ toujours dans la même optique. Nous avons répondu au besoin de l'AGES en formant plusieurs équipes de mob 2 à 3 fois semaines pour assurer une présence sur le campus dans le but de trouver des nouvelles personnes pour s'impliquer sur leur exécutif.

Nous avons également donné quelques ateliers sur la mob 1on1 (à Valleyfield et à Garneau) et un atelier sur le travail d'équipe dans le cadre du camp de formation du CRAAL en plus de répondre aux besoins des associations membres quant à la logistique entourant les assemblées générales de la

Finale, nous avons offert notre aide à certaines associations étudiantes dans l'organisation de leur action de lancement de la campagne du 8 septembre, soit en aidant à la mobilisation pour celles-ci soit en apportant une aide logistique.

[1] Voir précédent bilan du cahier de préparation du Conseil Central du 1er juin.

BILAN DU COMITÉ À LA FORMATION

(Déposé le 14 septembre 2015)

Le mandat du comité formation s'est amorcé par l'organisation du camp de formation estival. Conformément au mandat adopté lors du dernier congrès et la volonté énoncée d'organiser l'événement au Bas-Saint-Laurent ou en Gaspésie, nous avons choisi de tenir la fin de semaine de formation à l'École secondaire de Trois-Pistoles. Mobilisant plus de 70 personnes et l'emploi d'un autobus bondé en partance de Montréal avec arrêt à Drummondville et Québec, l'événement a été un succès.

Au point de vue organisationnel, il fut très difficile d'organiser un camp de formation dans une région où il n'y a plus d'association membre de l'ASSÉ. Malgré de nombreuses confirmations de conférencières ou conférenciers locaux, le manque d'attachement et de connaissance de l'organisation a entraîné une maigre participation d'intervenant ou d'intervenante de la région. Le «traditionnel» panel du samedi soir a notamment dû être annulé en raison de certains désistements de dernière minute, puis remplacé par une discussion animée portant sur le montréalocentrisme au sein l'organisation, laquelle s'est toutefois révélée enrichissante.

Second bémol, la conciliation du camp de formation avec la campagne estival contre les hydrocarbures de l'Appel de l'est a été presque impossible à réaliser. L'autobus étant complet, le transport pour l'aller n'a pu être fourni et aucune demande n'a eu lieu pour le retour. De plus, des contraintes logistiques ont amené les deux activités à se dérouler un peu trop loin l'une de l'autre, mais surtout sans qu'il soit possible d'arrimer les activités de l'un ou l'autre des événements. Une présentation offerte par des participants du campement de l'Appel de l'est a tout de même eu lieu lors du dernier repas du camp de formation.

Cela dit, l'ambiance était des plus agréables, propices aux échanges ainsi qu'à l'apprentissage. Aucun vandalisme ou actes de violence n'ont été observé sur les lieux et nous serions vraisemblablement les bienvenues à nouveau à l'École secondaire de Trois-Pistoles, ainsi qu'à tous les autres lieux visités à nouveau si nous le désirions.

Pour les prochaines semaines, le comité est en cours d'organisation de camps de formation automnaux, qui avec la proche tenue du RSÉ et le congrès coup sur coup, se fera plus tard qu'à l'habitude. À long terme, le comité formation prévoit la révision des cahiers et des ABC déjà existants à l'ASSÉ afin de les faire circuler plus adéquatement dans les associations membres.

Le Comité Formation
Valérie Plante-Lévesque
Marie-Ève Tremblay-Clairoux
Charles Besner
Delphine Labrecque-Synott

BILAN DU COMITÉ JOURNAL DE L'ASSÉ

(Déposé le 14 septembre 2015)

Les premiers mois de mandat du comité Journal ont été consacrés à la publication de la traditionnelle édition Secondaire et la revue annuelle de l'Ultimatum. Le comité Journal distribue habituellement l'Ultimatum spécial Secondaire à la « Marche Monde » organisée par Oxfam. Comme le Spécial secondaire n'était pas encore prêt pour la marche, nous avons tout de même cherché à distribuer des journaux de l'hiver lors de cet événement, cependant les organisateurs et organisatrices ont rendu cette tâche particulièrement complexe en nous refusant l'accès au site. Nous avons finalement opté pour les distribuer dans la rue et aux entrées de métro à Montréal. L'Ultimatum spécial Secondaire a été distribué dans différentes écoles secondaires du Québec par l'intermédiaire de militantes et militants d'association étudiante collégiales. Malgré tout, nous en tirons un bilan généralement positif.

En ce qui concerne la revue, nous avons décidé de faire appel à plusieurs auteur-es de l'extérieur du mouvement étudiant pour amener une multitude de points de vue et d'enjeux entourant l'austérité et la résistance à celle-ci qui s'organise autour de l'automne. Parmi les auteur-es, nous trouvons un pompier, une infirmière, des enseignants et enseignantes du collégial, des organisateurs et organisatrices communautaires, et bien sûr des membres de l'ASSÉ de différentes régions. La revue était imprimée et prête à être distribuée dès la rentrée collégiale soit à la mi-août, et la réception semble très positive sur le terrain. Nous avons également publié une version de la revue traduite en anglais. À notre connaissance, il s'agit de la première fois que la revue annuelle était publiée en anglais, nous avons bien hâte de voir comment elle sera reçue dans les associations étudiantes anglophones.

Étant un gros comité composé de personnes ayant des horaires bien différents, il est difficile pour nous de trouver un moment convenable pour se rencontrer. Néanmoins nous avons encore plusieurs projets en tête pour l'année qui commence. Plusieurs possibilités d'éditions spéciales s'offrent à nous, dont un Ultimatum spécial femmes et une édition spéciale hydrocarbures.

En somme, le comité Journal dresse un bilan positif de ses premiers mois de travail, nous espérons continuer à fournir des outils de mobilisation de qualité aux membres de l'ASSÉ. Nous tenons également à rappeler que nous sommes toujours à la recherche de personnes désirant collaborer avec nous pour les publications futures, tant au niveau de la rédaction, de la révision, du montage ou du graphisme. Veuillez nous contacter individuellement ou par courriel à journalultimatum@gmail.com.

Solidairement,

Le comité Journal de l'ASSÉ.

PROPOSITIONS

1.0. OUVERTURE

2.0. PROCÉDURES

2.1. Que Guillaume Vézinat anime, que Benjamin Gingras et Philippe Bellemare fassent les tours de parole, que Marieve Ruel soit en charge du secrétariat et que Pascale Lafrenière et Virginie Mikaelian soient en charge du senti pour la durée du congrès.

Proposée par l'exécutif (*Déposée le 14 septembre 2015*)

2.2. Que l'on adopte l'ordre du jour suivant:

- 1.0. Ouverture
- 2.0. Procédures
- 3.0. Accueil des nouveaux membres
- 4.0. Bilans
- 5.0. Traitement des avis de motion
- 6.0. Finances
- 7.0. Plan d'action
- 8.0. Élections
- 9.0. Femmes
- 10.0. Revendications
- 11.0. Dépôt des avis de motion
- 12.0. Varia
- 13.0. Fermeture

Proposée par l'exécutif (*Déposée le 14 septembre 2015*)

2.3. Que l'on adopte le procès-verbal du congrès des 25-16 avril 2015 tel quel.

Proposée par l'exécutif (*Déposée le 14 septembre 2015*)

3.0. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

4.0. BILANS

5.0. TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION

5.1. Que l'on remplace «a) Les personnes qui n'ont pas encore parlé, puis les personnes qui ont déjà parlé une fois, puis les personnes qui ont déjà parlé plus d'une fois. Ces trois catégories sont appelées les «ordres de parole.»» de l'article 60 du Code des règles et procédures par «a) Les délégations qui n'ont pas encore parlé, puis les délégations qui ont déjà parlé une fois, puis les délégations qui ont déjà parlé plus d'une fois. Ces trois catégories sont appelées les «ordres de parole.»»

Déposé par le Conseil exécutif (20 août 2015)

5.2. Que l'on ajoute «et 50% des associations étudiantes collégiales doivent être présentes.» à l'article 13 des statuts et règlements.

Déposé par le Conseil exécutif (20 août 2015)

5.3. Que l'on remplace « Conseil central » par « Conseil de Coordination » dans l'« Annexe D : Documents préparatoires aux instances » ainsi que dans l' « Annexe G : Fond d'entraide »:

Que l'on remplace entièrement le « Chapitre 5 : Conseil central », des Statuts et règlements de l'ASSÉ par l'avis de motion suivant et que cette modification entre en vigueur **après le prochain Congrès** :

CHAPITRE 5 : CONSEIL DE COORDINATION

ARTICLE 20 : COMPOSITION

Le Conseil de Coordination est composé des délégations suivantes : le Conseil exécutif, les Comités et les Conseils non-vacants, et les associations locales membres. Chaque délégation doit être composée d'un maximum de 3 personnes dont au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Chaque délégation a un droit de parole et de proposition, mais seuls le Conseil exécutif et les Comités ont le droit de vote.

ARTICLE 21 : BUTS ET FONCTION

Le Conseil de Coordination vise à coordonner les campagnes nationales. Il est responsable de mettre en oeuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès. Il a aussi les devoirs suivants :

1. produire un rapport de ses activités à chaque Congrès annuel;
2. faire la promotion de l'ASSÉ et du syndicalisme étudiant;
3. travailler à la cohérence interne de l'ASSÉ;
4. superviser, appuyer et s'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif et des Comités.

ARTICLE 22 : POUVOIRS

Le Conseil de Coordination est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. Ses prises de décision doivent donc être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il peut détailler des revendications, mais ne peut pas en adopter de nouvelles. Il peut détailler un plan d'action, mais ne peut pas en adopter un nouveau. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès. Le Congrès, quant à lui, peut revenir sur les décisions du Conseil de Coordination.

Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants :

1. faire des recommandations et des propositions au Congrès;
2. créer des comités *ad hoc* pour l'aider dans son travail;
3. veiller à l'exécution des décisions prises par le Congrès;
4. régler les différents entre l'ASSÉ et ses diverses composantes;
5. définir les tâches des différents Comités de travail;
6. nommer par intérim un ou une membre au Conseil exécutif ou des Comités jusqu'au Congrès suivant;
7. démettre de ses fonctions tout personne élue qu'il a lui-même nommée.

ARTICLE 23 : QUORUM

Le quorum du Conseil de Coordination est de 50 % + 1 des Comités non-vacants.

ARTICLE 24 : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il y a un (1) poste de Secrétaire général-e du Conseil de Coordination. Le Secrétariat général est élu en Congrès en suivant la procédure d'élection habituelle. Ses tâches sont les suivantes :

1. Diffuser l'avis de convocation du Conseil de Coordination et s'assurer de la présence des délégations convoquées.
2. Préparer les ordres du jour et les cahiers du Conseil de Coordination ;
3. S'assurer de l'exécution des tâches par les Comités et les Conseils mandatés;
4. Faire un suivi des décisions prises en Conseil de Coordination;
5. Assister les Conseils et Comités si besoin est.

ARTICLE 25 : CONVOCATION

Le Conseil de Coordination doit être convoqué pour se tenir au moins une (1) fois par mois (pour un délai maximal de 45 jours entre chaque date de réunion convoquée). Il se convoque lui-même, est convoqué par le Secrétariat général ou, à défaut de pouvoir le faire, la tâche revient au Conseil exécutif. Dans ce cas, il doit être convoqué au moins sept (7) jours à l'avance.

Dans le cas d'une réunion extraordinaire du Conseil de Coordination, elle se doit d'être convoquée par au moins trois (3) Comités. Pour ce faire, une demande écrite doit être adressée au Conseil exécutif qui devra convoquer les délégations à une réunion qui se tiendra dans les cinq (5) jours après réception de la demande.

TABLEAU COMPARATIF

	Conseil de Coordination original	Conseil Central	Conseil de Coordination réformé
Composition	Comités Conseil exécutif Conseils régionaux	Associations Comités Conseil exécutif	Comités Conseil exécutif Conseils

		Conseils régionaux	régionaux et associations membres
Quorum	50% + 1 des Comités et des Conseils actifs. Actuellement, il s'agirait de 6 Comités et Conseils.	50% + 1 des campus où est présente une association membre. Actuellement, il s'agirait de 10 campus.	50% + 1 des Comités non-vacants. Actuellement, il s'agirait de 5 Comités.
Droit de proposition	Comités Conseil exécutif Conseils régionaux Secrétaire général-e	Associations Comités Conseil exécutif Conseils régionaux	Comités Conseil exécutif Conseils régionaux Associations
Droit de vote	Comités Conseil exécutif Conseils régionaux	Associations	Comités Conseil exécutif
Fréquence	Mensuel	1 aux 6 semaines	Mensuel
Objectifs	Coordination de l'équipe nationale et des Conseils régionaux.	1. Inclusion des associations locales dans l'application des mandats. 2. Coordination de l'équipe nationale.	Coordination de l'équipe nationale.
Coordination	1 poste de Secrétaire	2 postes de Secrétaires	1 poste de Secrétaire

Déposé par le Conseil exécutif (20 août 2015)

6.0. FINANCES

6.1. Que l'AGEEM bénéficie d'un montant de 4000\$ du fonds d'entraide pour payer ses cotisations datant de 2014-2015 ainsi que 2015-2016. Le montant sera aussi utilisé pour payer les frais de voyage, de congrès et de camp de formation. De plus, la somme restante aidera l'association étudiante à l'organisation d'activité de mobilisation.

Proposée par AGEEM (Déposée le 26 août 2015)

6.2. Considérant que l'AÉÉA s'engage à rembourser les cotisations non-payées à l'ASSÉ, et face aux difficultés financières de celle-ci, nous demandons l'aide du fonds d'entraide pour défrayer le coût des cotisations pour l'année 2013-2014;

Que l'on attribue 687\$ à l'AÉÉA-UL à partir du fonds d'entraide pour défrayer le coût des cotisations pour l'automne 2013 et l'hiver 2014.

Proposée par AÉÉA-UL (Déposée le 1^{er} septembre 2015)

6.3. Que le fonds d'entraide de l'ASSÉ prenne en charge l'ensemble des facture impayées du RÉÉSUM depuis février 2012 ainsi que les cotisations impayées des sessions A2009, H2010, A2010, H2011, A2012, H2013, A2013 et H2014 pour un montant total de 1500\$.

Proposée par le conseil exécutif (Déposée le 1^{er} septembre 2015)

6.4. Considérant que l'entité morale qu'est l'AÉSPEP a oublié le fonctionnement du fond d'entraide de l'ASSÉ dans la dernière transition de l'exécutif, qu'elle croyait à tort que ses cotisations étaient couvertes par défaut et qu'elle n'a donc pas payé ses cotisations;

Considérant que l'AÉSPEP est une très petite association étudiante et qu'elle dispose donc de très peu de moyens;

Que l'AÉSPEP reçoive 172,50\$ du fond d'entraide pour couvrir ses cotisations de l'année 2014-2015.

Proposée par l'AÉSPEP (Déposée le 1^{er} septembre)

7.0. PLAN D'ACTION

7.1. Que l'on créé un comité média ad hoc :

Comité médias à l'ASSÉ

Mandats :

- Coordonné par la ou le secrétaire aux communications
- Soutenir cette dernière pour l'élaboration de la stratégie médiatique
- Organiser des formations média au local
- Assister les associations locales lors de leurs sorties médias
- Assurer un discours médiatique féministe à l'ASSÉ

Composition :

- 2 porte-paroles, dont au moins une femme, une personne bilingue et un(e) membre du Conseil exécutif
- 1 recherchiste pour assister le ou la secrétaire aux communications

Les personnes élues sont redevables au Conseil exécutif, aux instances intermédiaires et au Congrès.

Déposée par le Conseil exécutif (20 août 2015)

7.2. Que l'on propose le plan d'action suivant :

- Participation à la manifestation du Front Commun le 3 octobre
- Manifestation nationale le 5 novembre

Déposée par le Conseil exécutif (20 août 2015)

7.3. Que soit aboli le poste, fictif ou réel, de porte-parole à l'ASSÉ, les communications avec les médias devant dorénavant se faire par une alternance de porte-paroles locaux respectant l'alternance homme-femme et l'alternance cégep-université.

Déposée par le SECMV (6 septembre 2015)

8.0. ÉLECTIONS

9.0. FEMMES

10.0. REVENDICATIONS

10.1. Considérant les principes fondamentaux de l'ASSÉ revendiquant l'accessibilité aux études, une éducation postsecondaire de qualité et libre du privé, et l'autogestion des institutions d'enseignement;

Considérant que l'ASSÉ s'oppose aux mécanismes d'assurance-qualité, à la concurrence entre les cégeps et au positionnement à l'internationale;

Considérant que les politiques d'austérité contribuent à la marchandisation de l'éducation;

Considérant que le clientélisme et que la pédagogie par compétence relève de la marchandisation de l'éducation;

Considérant que le nivellement par le bas de l'éducation est inacceptable et ne peut être justifié pour relancer la croissance économique;

Considérant que les professeur-e-s et les étudiant-e-s forment les principaux acteurs et les principales actrices des cégeps, et qu'en ce sens, elles et ils devraient être les principaux agents pour administrer leurs institutions;

Que l'ASSÉ dénonce les recommandations du rapport Demers et engage un travail avec des groupes alliés pour monter un rapport de force contre ce rapport.

Que l'ASSÉ exige le maintien des devis nationaux, de l'Épreuve Uniforme de Français et des visées de la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère que les institutions d'enseignement doivent être gérées avant tout par la communauté étudiante et professorale dans un souci de collégialité.

Que l'ASSÉ réitère son opposition aux Attestations d'Études Collégiales (AEC) et s'oppose à la création de tout diplôme d'étude collégiale n'exigeant pas de réussir les cours de la formation générale.

Déposée par le Conseil exécutif (20 août 2015)

11.0. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION

12.0. VARIA

13.0. FERMETURE

ANNEXES

ANNEXE I : ÉTATS FINANCIERS 2013-2014

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2014

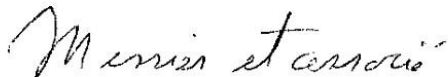
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
**l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante**

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'**Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante** au 30 juin 2014 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal,
le 2 avril 2015

¹ Par Alain Bélanger, CPA auditeur, CA

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2014

Table des matières

	Page
États financiers	
Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 8

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

1

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2014

(non audité)

	Fonds général	Fonds des arrêtés (es)	Fonds d'entraide	TOTAL 2014	TOTAL 2013
PRODUITS					
Cotisations étudiantes	197 972 \$	- \$	10 420 \$	208 392 \$	195 941 \$
Instances	8 233	-	-	8 233	24 859
Dons	1 740	74 639	-	76 379	215 334
Activités de financement	600	-	-	600	10 339
Projets spéciaux	6 396	-	-	6 396	4 325
Autres	2 056	-	-	2 056	1 276
	<u>216 997</u>	<u>74 639</u>	<u>10 420</u>	<u>302 056</u>	<u>452 074</u>
CHARGES					
Fonds d'entraide	-	-	2 003	2 003	14 405
Salaires et charges sociales	43 313	-	-	43 313	42 684
Information	13 840	-	-	13 840	29 738
Instances	24 419	-	-	24 419	35 989
Projets spéciaux	23 671	-	-	23 671	12 947
Mobilisation	20 312	-	-	20 312	57 995
Fournitures de bureau et papeterie	3 643	-	-	3 643	7 306
Dons	1 600	-	-	1 600	1 070
Location photocopieur	18 432	-	-	18 432	18 622
Taxes et permis	83	-	-	83	-
Assurances	3 225	-	-	3 225	-
Loyer	14 335	-	-	14 335	14 794
Télécommunications	6 491	-	-	6 491	8 491
Communications	8 256	-	-	8 256	28 467
Conseils régionaux	2 026	-	-	2 026	853
Honoraires professionnels	8 932	41 507	-	50 439	68 138
Mauvaises créances	-	-	-	-	4 346
Frais bancaires	1 239	-	-	1 239	746
	<u>193 817</u>	<u>41 507</u>	<u>2 003</u>	<u>237 327</u>	<u>346 591</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>23 180 \$</u>	<u>33 132 \$</u>	<u>8 417 \$</u>	<u>64 729 \$</u>	<u>105 483 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

2

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 30 juin 2014

(non audité)

	Fonds général (non affecté)	Fonds des arrêts (es) (affectation d'origine externe)	Fonds d'entraide (affectation d'origine interne)	TOTAL <u>2014</u>	TOTAL <u>2013</u>
SOLDE AU DÉBUT	126 247 \$	49 213 \$	(1 803) \$	173 657 \$	68 174 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>23 180</u>	<u>33 132</u>	<u>8 417</u>	<u>64 729</u>	<u>105 483</u>
SOLDE À LA FIN	<u>149 427 \$</u>	<u>82 345 \$</u>	<u>6 614 \$</u>	<u>238 386 \$</u>	<u>173 657 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

BILAN

30 juin 2014

(non audité)

	Fonds général	Fonds des arrêtés (es)	Fonds d'entraide	TOTAL 2014	2013
ACTIF					
COURT TERME					
Encaisse	92 332 \$	80 811 \$	- \$	173 143 \$	43 392 \$
Comptes clients	78 356	-	-	78 356	139 866
Avances au fonds général, sans intérêt	-	1 534	7 264	-	-
Frais imputables au prochain exercice	2 123	-	-	2 123	-
	<u>172 811</u>	<u>82 345</u>	<u>7 264</u>	<u>253 622</u>	<u>183 258</u>
DÉPÔT	<u>1 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>
	<u>173 811 \$</u>	<u>82 345 \$</u>	<u>7 264 \$</u>	<u>254 622 \$</u>	<u>184 258 \$</u>
PASSIF					
COURT TERME					
Créditeurs (note 3)	15 586 \$	- \$	650 \$	16 236 \$	10 601 \$
Dû au fonds des arrêtés (es), sans intérêt	1 534	-	-	-	-
Dû au fonds d'entraide, sans intérêt	7 264	-	-	-	-
	<u>24 384</u>	<u>-</u>	<u>650</u>	<u>16 236</u>	<u>10 601</u>
ACTIF NET					
Affectations d'origine interne	-	-	6 614	(650)	-
Affectations d'origine externe	-	82 345	-	80 811	-
Non grevé d'affectations	149 427	-	-	158 225	173 657
	<u>149 427</u>	<u>82 345</u>	<u>6 614</u>	<u>238 386</u>	<u>173 657</u>
	<u>173 811 \$</u>	<u>82 345 \$</u>	<u>7 264 \$</u>	<u>254 622 \$</u>	<u>184 258 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2014

(non audité)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	64 729 \$	105 483 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 5)	<u>65 022</u>	<u>(163 441)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	129 751	(57 958)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>43 392</u>	<u>101 350</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>173 143 \$</u>	<u>43 392 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2014

(non audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'association a été constituée le 18 juillet 2001 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et à cet égard, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. L'association est une organisation de type syndical qui vise à défendre les intérêts des étudiants.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits et comptabilité par fonds :

L'association applique la méthode de la comptabilité par fonds affecté pour comptabiliser les apports. Les produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Fonds général :

Le fonds général est utilisé pour les activités courantes de l'association. Ce fonds regroupe les actifs, les passifs, les produits et les charges autres que ceux afférents aux fonds des arrêtés (es) et fonds d'entraide.

Fonds des arrêtés (es) :

Ce fonds affecté est un fonds constitué dans le but de défendre devant la justice les personnes arrêtées durant les manifestations étudiantes. Les produits de ce fonds proviennent des dons grevés d'une affectation d'origine externe.

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2014

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Fonds d'entraide :

Ce fonds affecté est un fonds constitué dans le but d'aider financièrement des associations étudiantes membres. Le fonds récupère 5% des cotisations régulières reçues au cours de l'année. Il ne peut cumuler que la moitié des trop-perçus des années financières antérieures.

Apports reçus sous forme de services :

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à l'association pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers :

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2014

(non audité)

3. CRÉDITEURS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fonds général :		
Comptes fournisseurs et frais courus	14 183 \$	9 291 \$
Salaires	<u>1 403</u>	<u>1 310</u>
	15 586	10 601
Fonds d'entraide :		
Montant à payer à des associations	<u>650</u>	<u>-</u>
	<u>16 236 \$</u>	<u>10 601 \$</u>

4. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'association s'est engagée jusqu'en novembre 2016 pour la location d'équipements. Les loyers minimaux futurs totalisent 14 190 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices :

2015 :	5 676 \$
2016 :	5 676 \$
2017 :	2 838 \$

5. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Comptes clients	61 510 \$	(71 223) \$
Frais imputables au prochain exercice	(2 123)	-
Créditeurs	<u>5 635</u>	<u>(92 218)</u>
	<u>65 022 \$</u>	<u>(163 441) \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2014

(non audité)

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2014.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement en regard à ses créanciers. L'association ne gère pas activement ce risque.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'association sont liés aux comptes clients. L'association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. L'association surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses. Au 30 juin 2014, 43 % des comptes clients sont à recevoir d'un organisme.

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.